

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 51.

MONTREAL, JEUDI, 21 DECEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. L. O. DAVID, SUR
L'INDUSTRIE, DEVANT L'INSTITUT DES ARTISANS.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

J'avais laissé mon dernier entretien au moment où je commençais à traiter le sujet que j'avais réellement en vue. J'ai fait comme cet écrivain qui ayant voulu faire un livre n'avait qu'une préface, mais une terrible préface de trois cents pages. Il est peut-être bon que je résume en quelques mots cette première partie de mon travail afin de mieux faire comprendre la deuxième. Lorsqu'on traite un sujet délicat qui touche à tout, à la politique, à la finance et au sentiment national, on ne peut être trop prudent.

Je suis parti d'un fait, d'une vérité que je croyais claire comme l'existence du soleil; c'est que supérieurs aux populations d'origine étrangère au milieu desquelles nous vivons, dans beaucoup de choses, nous leur étions inférieurs sous le rapport de la richesse et du progrès matériel.

J'ai fait passer devant vos yeux, comme dans un fidèle panorama, les quartiers magnifiques habités par les anglais dans nos villes, leurs palais somptueux, leurs riches équipages, et ces magasins immenses qui attestent leur esprit d'entreprise. J'ai parlé de l'influence que leur donne la fortune; j'ai dit que les meilleures places, les plus gros salaires étaient pour eux et que les étrangers qui visitent le pays ne manquent pas de faire des comparaisons désagréables à notre amour-propre. J'ai dit tout ce que le monde dit, ce que vous savez comme moi. J'ai fait un tableau; on ne reproche pas au peintre d'avoir jeté sur la toile l'image parfaite de la chose ou de la personne qu'il voulait peindre. Pourtant, c'est arrivé, une fois, une grande dame qui était riche, mais pas jolie, trouva son portrait si ressemblant qu'elle le jeta au feu et envoya le peintre se promener. Vous pouvez en faire autant si vous voulez, messieurs, mais vous n'empêcherez pas que nous soyons moins riches et moins entreprenants que nos compatriotes anglais.

Il y a une différence entre les deux cas que je viens de comparer; on aura beau montrer à une personne sa laideur on ne la rendra pas plus jolie, au lieu qu'en recherchant ensemble franchement et généreusement les causes de notre infériorité matérielle, nous trouverons certainement moyen de la faire disparaître. Ceux qui entreprennent d'éclairer leurs compatriotes sur leurs défauts et leurs devoirs ne choisissent pas sans doute la tâche la plus agréable; mais à mon point de vue, c'est la plus utile, la plus patriotique. L'homme bien fait n'est pas celui qui voyant le mal dont son ami sera bientôt victime n'ose pas l'avertir dans la crainte de lui faire de la peine.

Sans doute, il est beau, comme je le disais dans ma dernière lecture, d'entendre chanter la gloire de nos pères; mais encore faut-il ne pas mourir de faim sur les champs de bataille qu'ils ont illustrés. Mourir de faim sur les plaines d'Abraham ou sur les quais de Québec ne valent guère mieux l'un que l'autre.

Après avoir constaté le fait évident de notre infériorité sous le rapport matériel, j'en ai recherché les causes; et je me suis hâté de dire que ce n'était pas l'intelligence qui nous manquait, que dans toutes les choses où nous pouvions lutter à armes égales, nous n'étions inférieurs à personne, j'ai rappelé avec orgueil que dans les lettres, la politique et les professions libérales, nous occupions

depuis un demi siècle le premier rang. Non, nous ne sommes inférieurs à aucune autre population en fait d'intelligence, et c'est parce que je le crois que je me révolte contre les faits qui peuvent faire croire que nous le sommes. Car, messieurs, pour les peuples comme pour les individus, il ne suffit pas de dire qu'ils ne sont inférieurs à personne, mais il faut encore qu'ils le prouvent par leurs œuvres, par leurs succès. Lorsqu'un homme ne fait rien par exemple, pour sa famille ni pour son pays, ni pour lui-même, on n'est pas obligé de savoir où de croire que c'est un grand homme.

Je ne puis résister au désir d'apporter à l'appui de ces idées un exemple pris dans les tristes événements qui viennent de jeter notre ancienne et bien-aimée mère-patrie dans un abîme de douleurs.

Pauvre France! elle ne se croyait inférieure à personne elle non plus, de toutes parts on lui disait qu'elle était invincible et elle avait bien le droit de le croire un peu. Mais pendant qu'elle chantait sa gloire et ses triomphes, son ancienne rivale qu'elle avait tant de fois vaincue, fondait des canons et faisait des soldats, de véritables soldats. Un jour, la guerre éclata. "Nous sommes prêts s'écrièrent des millions de voix." Lorsque Napoléon III partit pour la guerre, il lança au milieu de la foule qui l'acclamait ces paroles mémorables: "à bientôt." On crut qu'il serait à Berlin avant d'avoir fumé le cigare qu'il avait à la bouche.

On sait ce qui est arrivé et la France aujourd'hui pleure avec des larmes de sang son imprévoyance.

La Providence, messieurs, ne fait pas de miracle pour sauver ceux qui n'obéissent pas à ses lois générales, qui ne cherchent pas dans l'étude, la réflexion et l'énergie, le secret de leur succès, de leur prospérité.

Or, j'ai dit que la raison nous indiquait la voie que nous devons suivre pour accomplir notre mission et nous faire une place honorable sur le continent américain, que le développement de nos ressources par l'industrie nous donnerait seul les moyens de conserver et d'étendre notre influence au milieu des populations énergiques qui nous entourent.

J'ai donné à l'agriculture la première place; j'ai dit qu'elle était la pierre angulaire, le fondement de notre prospérité, mais je crois avoir prouvé que l'industrie était nécessaire pour élever sur ce fondement l'édifice de notre avenir national. Eh! messieurs, est-il besoin de démontrer cette vérité qui nous crève les yeux? Le commerce est entre les mains des anglais; où trouverons-nous la fortune et les moyens de contre balancer l'influence de la richesse qui nous écrase, si nous négligeons de nous emparer et de tirer parti de nos ressources industrielles?

L'agriculture ne peut pas nous suffire dans un pays où la nature est si sévère, l'augmentation de la population si extraordinaire. Il est impossible qu'un peuple qui passe la moitié de l'année à manger ce qu'il a fait pendant l'autre moitié puisse s'enrichir. La meilleure preuve qu'elle ne nous suffit pas, c'est que les canadiens-français partent tous les ans par milliers pour aller chercher du travail dans les manufactures étrangères. Ne resteraient-ils pas dans leur patrie s'ils y trouvaient ce qu'ils vont chercher ailleurs? On manque de bras, dit-on? mais sans doute et ce sera bien pis encore à l'avenir, si on n'arrête pas le courant de l'émigration qui nous les enlève. Quand manque-t-on de bras, à la campagne surtout? L'été, pendant deux ou trois mois. Croit-on que le travail de trois

ou quatre mois, de six mois, si l'on veut, peut suffire à soutenir des familles de dix ou douze enfants? A ces flots d'émigrants qui passent, ouvrez des manufactures, et vous aurez des bras, et le Bas-Canada ressuscitera, l'agriculture sera plus prospère, toutes les classes de la société seront plus riches et plus heureuses.

Mesdames et messieurs, permettez moi de le dire, le recensement de 1871 vient de donner une cruelle sanction aux idées que je développais dans ma dernière lecture. Un de nos plus justes motifs de joie et d'espérance avait toujours été notre accroissement rapide, cette reproduction merveilleuse qui faisait l'admiration des étrangers. Dans nos jours de réjouissances nationales, nous nous plaisions à contempler les flots toujours grossissants de notre population à l'ombre du drapeau de la patrie, et alors jetant un regard d'orgueil à nos ennemis, nous leur disions: "laissez nous passer, l'avenir est à nous!" Eh! certes, il y avait de quoi s'enorgueillir.

En 1784, nous étions 100,000; en 1831, 380,000; en 1844, 524,307; en 1851, 669,528; en 1861, 847,615. C'est-à-dire qu'ayant toujours grandi dans la proportion de trente à quarante pour cent par dix ans au taux de 3.60 à 4.25 par an, nous devrions être aujourd'hui au moins 1,116,566.

Où est allé la différence de 303,495 âmes entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être? Qu'est devenue l'augmentation naturelle de notre population depuis dix ans? Est-ce la guerre? quelque terrible épidémie qui nous l'a enlevée? Non; nous n'avons eu aucun de ces fléaux depuis dix ans. Pourtant oui, nous avons eu un fléau, le fléau de l'émigration; c'est lui qui a détaché du tronc national tant de rameaux pour en joncher le sol américain.

Ce n'est pas tout; à ces 300,000 canadiens-français partis depuis dix ans, il faut ajouter 300 à 400 mille autres que l'émigration avait enlevés avant 1861.

Que de vides aux banquets de la patrie!

Ces 700,000 canadiens-français seraient-ils aujourd'hui dispersés sur le sol américain, si depuis vingt ans nous avions eu des manufactures? Non, les trois quarts au moins seraient ici, vivant heureux sur le sol aimé de la patrie; des villes et des villages se seraient élevés comme par enchantement sur les bords de nos fleuves et de nos rivières, au sein de nos épaisses forêts, nous serions une fois plus nombreux et plus influents et au moins trois fois plus riches. L'agriculture enfin aurait les marchés qui donnent la valeur à ses produits. Si Montréal avait trente mille âmes de plus, Québec 25,000, St. Hyacinthe, Chambly, Sorel et Trois Rivières de 10 à quinze mille de plus, les cultivateurs qui y portent leurs produits seraient de 40 à 50 pour cent plus riches.

Un grand écrivain a bien eu raison de dire: celui qui enleva aux anglais les machines à faire les bas, les velours aux Génois, les glaces aux Vénitiens ne fit guère moins pour l'Etat que ceux qui battaient ses ennemis et leur enlevaient leurs places fortes.

Je ne crains pas de dire, moi non plus, que celui qui nous donnera les moyens de faire jaillir le travail et la richesse des immenses ressources que la Providence nous a données, aura fait autant pour le bonheur et l'avenir de notre nationalité que les grands hommes qui l'ont défendue sur les champs de bataille, dans les combats politiques.

Ah! messieurs, ils avaient bien compris cela les grands

rois et ministres qui ont fait la grandeur de la France et de l'Angleterre. Voyez avec quelle ardeur ils stimulent le talent, les recherches et les découvertes du génie de l'industrie, avec quelle joie ils prodiguent les honneurs à ceux qui dotent leur pays d'une nouvelle industrie.

C'est par l'industrie que les nations européennes ont pu suffire à l'accroissement énorme de leur population et qu'elles sont parvenues à un si grand degré de richesse et de progrès. Que serait devenus ces vingt et trente millions d'hommes dans des pays où la propriété morcelée à l'infini ne suffisait déjà plus, il y a un siècle, à leur subsistance? Que feraient les millions de bras employés dans les usines et les manufactures?

Ah! sans doute, ce développement extraordinaire de la richesse publique, ces agglomérations gigantesques d'hommes employés dans l'industrie n'ont pas eu lieu sans produire des abus. L'homme s'est matérialisé au contact de cette matière en travail, tant de puissance lui a tourné la tête, et il a fait un mal de ce qui devait être un bien. Il a oublié que plus il était grand et riche, plus son intelligence était développée, plus il devait être fidèle aux commandements de Dieu, aux enseignements de la religion. Du progrès qui devait être pour lui un élément de foi et de bonheur, un moyen de reconnaître la grandeur de Dieu dont il n'est que l'image, il a fait un instrument de malheur et de perdition. Par la faute des patrons et des ouvriers qui ont oublié ce qu'ils doivent à la société et à la religion, l'industrie est devenue une source de désastres, un foyer de révolutions.

Mais de ce qu'on abuse d'une chose bonne et nécessaire s'en suit-il qu'il faille condamner et proscrire cette chose elle-même? S'il fallait détruire tout ce qui engendre des abus, quel est ce qui resterait debout dans le monde? Mais il faudrait tarir les sources de la vie elle-même!

Mais pourquoi prendre la peine de faire des raisonnements à ce sujet? Et ceux qui, en face de l'expatriation de nos compatriotes viendraient prêcher de pareilles doctrines donneraient une pauvre idée de leur intelligence.

Qu'on ne vienne pas dire que c'est la providence qui veut qu'il en soit ainsi! Non, ce n'est pas la providence qui veut qu'un homme meure de faim sur des trésors; ce n'est pas la Providence qui veut que les canadiens-français aillent travailler dans les manufactures étrangères, loin de leurs parents, de leurs amis et de leurs prêtres, plutôt que dans des manufactures nationales, au foyer de leurs croyances religieuses, de leurs traditions nationales. La providence! c'est un mot commode pour ceux qui n'ont pas d'énergie et de dévouement, une excuse facile pour la paresse.

Non, messieurs, la providence veut que l'homme travaille constamment et qu'il progresse, puisque le progrès est le résultat du travail, et elle veut que les nations se conservent et s'agrandissent, que sans cesse elles cherchent de nouveaux moyens de perfectionnement. Et s'il est vrai que la nation canadienne-française a une mission spéciale à remplir, ce n'est pas en s'amoindrissant, en se suicidant qu'elle remplira cette mission.

Mais j'ai suffisamment fait justice de cette phrase banale en si grand usage chez les peuples et les hommes qui manquent d'énergie: "c'est la Providence!" Un homme s'enivre, il a la tête pesante et les jambes incertaines, il rencontre un trou, tombe dedans et se casse une jambe: "Ah c'est la Providence qui l'a voulu," dit-il. Un autre passe à s'amuser le temps qu'il aurait dû consacrer à travailler; il reste pauvre toute sa vie: "c'est la Providence qui l'a voulu." Avec de pareilles consolations on ne fait que de mauvais chrétiens, de mauvais citoyens, et de misérables nations. Mais laissons là ces idées pour un moment.

Un autre tableau qui doit nous effrayer et nous donner une triste idée de notre situation, est celui de nos importations comparées à nos exportations. Depuis vingt ans les importations ont augmenté de soixante et dix millions de piastres.

C'est-à-dire que moins nous produisons, plus nous consommons. Cette année, les importations excèdent de vingt à vingt-quatre millions le chiffre de nos exportations. Ce qui veut dire que nos produits agricoles et forestiers ne pouvant plus suffire à payer ce que nous importons, nous sommes obligés de solder en argent cet excédant; or comme nous n'avons ni mines d'or ni d'argent, nous empruntons pour payer. Nous sommes exactement dans la position d'un homme qui, ayant une propriété riche en produits de toutes sortes, mais mal exploitée, vendrait tous les ans pour \$400 et achèterait pour \$600. Qu'arriverait-il à cet homme? Il comblerait ce déficit au moyen d'emprunts pendant un certain temps, puis ne trouvant plus à emprunter, ce serait la ruine, la ruine complète.

Je connais les théories de savants économistes sur cette question: je sais que plusieurs soutiennent avec raison qu'une nation peut importer plus qu'elle n'exporte et cependant être prospère, lorsque la différence n'est pas trop considérable et est en partie comblée par les profits

et l'agrandissement de la marine; mais ces théories ne s'appliquent pas aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Laissons le côté abstrait de la question et demandons nous simplement, si au lieu de porter ces vingt millions en Angleterre, nous ne serions pas plus riches s'ils restaient ici dans l'exploitation de nos ressources, de nos richesses agricoles et industrielles. Combien de familles nous ferions vivre si nous fabriquions dans le Bas-Canada la moitié seulement des objets manufacturés que nous importons des autres pays! Chose pénible à avouer! on vient chercher quelques-uns de nos produits à l'état brut ou naturel et on nous les renvoie après en avoir augmenté la valeur d'un tiers ou d'une moitié par la fabrication. Qui ne se révolterait à la pensée que ce qui pourrait faire vivre ici nos compatriotes émigrés ne sert qu'à enrichir les manufacturiers étrangers à nos dépens et quelques centaines d'importateurs pour qui le Bas-Canada n'est qu'un comptoir.

Voulez-vous savoir où est le capital du pays, l'usage qu'on en fait et les personnes qui l'ont entre les mains. Allez sur les rues St. Jacques, St. François-Xavier, St. Paul et St. Sacrement; rôdez autour des banques et de la Bourse, des bureaux de change et d'assurance, et vous le saurez. Vous verrez là quelques centaines d'anglais jouant à la hausse et à la baisse, spéculant sur les fonds américains, les valeurs de Banques et de chemins de fer, et quelques dizaines de Canadiens-Français allant modestement déposer à la banque le fruit de leurs épargnes, et les banques elles-mêmes faisant de l'agiotage et allant jusque sur les marchés américains spéculer avec les fonds qu'on leur a confiés, c'est-à-dire, dans les deux cas, une richesse improductive, des capitaux déplacés, détournés de leurs voies naturelles, des capitaux qui servent à des fins plus ou moins honnêtes, lorsqu'ils devraient être employés à développer les richesses naturelles, l'industrie du pays.

Et on est surpris après cela que le pays soit pauvre, que toutes les classes de la société soient en souffrance!

A Montréal, au moins, il faut l'avouer, grâce à la position avantageuse qu'elle occupe comme entrepôt du commerce de l'Amérique du Nord, il y a assez de capitaux pour employer un grand nombre d'ouvriers dans la construction des maisons, mais comment voulez-vous que les autres parties du pays prospèrent dans un pareil ordre de choses? Comment veut-on, par exemple, que Québec, cette bonne et vieille ville si française et si intelligente, se conserve et s'agrandisse sans l'industrie?

Comme je le disais, il n'y a qu'un instant, qu'est-ce qui fait les grandes villes si ce n'est l'industrie. A Paris, Londres et Berlin, il y a des industries qui emploient souvent de vingt-cinq à cinquante mille hommes. Dans le Bas-Canada, l'exploitation et l'industrie du fer que la Confédération importe des pays étrangers pourraient faire vivre quinze à vingt mille ouvriers, c'est-à-dire de quatre-vingt à cent mille personnes. Combien d'autres industries que nous pourrions fonder et dont chacune pourrait employer de cinq à dix mille ouvriers et même deux et trois fois plus, du moment que nous aurions obtenu un marché en rapport avec la production? Or, qu'est-ce qui se passe dans les endroits fortunés où ces milliers d'ouvriers vont s'établir? Aussitôt on y accourt de toutes parts pour y faire le commerce, augmenter la production en proportion de l'augmentation de la population; l'argent circule en plus grande abondance et tout le monde en profite. Voyez donc ce qui a eu lieu à Acton pendant la fièvre des mines de cuivre; dans l'espace d'un an le village s'était presque transformé en ville. Et s'il fallait maintenant citer l'exemple des villes américaines sorties de terre comme par enchantement en vertu de la baguette magique de l'industrie, s'il fallait compter tous les endroits où dans l'espace de dix ans l'industrie a remplacé la forêt ou le désert par des cités splendides, je n'en finirais pas.

Il est d'assez bon goût ici de s'amuser aux dépens des Américains, de leur donner des coups d'épingle, faute de pouvoir faire plus. Je n'ai pas d'objection à cette manière de s'amuser; et il faut avouer que nos voisins prêtent bien à rire quelquefois. Mais je crois que si au lieu de perdre tant de temps à rire d'eux nous en prenions plus pour les imiter dans leur activité et leur esprit d'initiative, nous nous en trouverions mieux. Prenons garde qu'à la fin il ne nous reste plus personne pour rire et que ce soient les Américains qui aient le droit de rire de nous en nous montrant la moitié de la population canadienne à côté d'eux.

Mais, va-t-on me dire, est-il possible d'empêcher les capitaux d'aller où ils veulent? Oui, c'est possible. Ayons une législation qui empêche autant que possible les banques de porter sur les marchés étrangers des fonds si nécessaires au développement du pays, et comme les capitaux ne cherchent que l'intérêt, le profit et la spéculation, ouvrons-leur les débouchés de l'industrie, donnons-leur les moyens de lutter avec avantage sur le terrain de l'industrie contre les manufactures étrangères. Faisons des sacrifices pendant quelques années pour donner l'essor au

progrès matériel et laissons ensuite, si l'on veut, le désir de la richesse porter ses fruits naturels.

Me voilà arrivé subitement à l'un des moyens de mettre en pratique les idées que je viens d'exprimer.

Pourquoi l'Angleterre, la France et les Etats-Unis sont-ils des pays si riches et si prospères, si remarquables par leur industrie? C'est parce qu'ils ont compris une des lois de la nature aussi vraie dans l'ordre politique que dans l'ordre physique, savoir, que ce qui est faible ne peut lutter contre ce qui est fort, qu'une industrie naissante ne peut se soutenir contre une industrie fortement enracinée. C'est qu'ils ont eu des grands hommes pour les convaincre qu'un jeune pays où les capitaux sont rares, la main-d'œuvre élevée et la science peu développée, n'est pas en état de produire à aussi bon marché qu'un pays où le capita x abondent, où l'industrie est dans toute sa vigueur, parce qu'alors ce serait la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Enfin, ils ont compris aussi qu'un pays comme un homme, qui possède certaines facultés spéciales, certaines ressources particulières doit mettre tout en œuvre pour en tirer parti, pour en protéger le développement.

De même qu'un homme a le droit de vivre du talent que la providence lui a donné et d'empêcher les autres d'en jouir et profiter sans qu'on lui paie un certain tribut, ainsi une nation qui a une richesse particulière, un produit naturel d'une grande valeur, suffisant souvent pour l'enrichir, a le droit de protéger contre toute concurrence fatale, cet élément de progrès et de prospérité en établissant des droits sur les produits de l'étranger. La protection de ce qu'on a est un droit et même un devoir pour les nations comme pour les individus, puis qu'il est dans l'ordre de la nature que chacun vive avec ce qui lui est propre et tende à sa fin au moyen de ce que la providence lui a donné. En sorte que la protection pour un jeune pays est pour moi basée sur le bon sens, la logique, la nature et l'expérience. L'expérience, malheureusement! elle n'est qu'un vain mot pour un grand nombre d'hommes; dans ce pays-ci surtout on dirait souvent que l'histoire n'a pas été faite pour nous.

Avouons le, ces questions de protection et de libre-échange sont peu connues parmi nous; on dit, dois-je le répéter? que les trois quarts de nos membres ne savent pas ce que c'est; et pourtant la richesse d'un pays est presque toujours une question de tarif.

De ce que je viens de dire vous avez compris, messieurs, que se protéger est imposer des droits sur certains produits qui nous viennent de l'étranger, lorsqu'on n'est pas capable de produire les mêmes objets à aussi bon marché. Par exemple, supposons qu'un objet fabriqué ici coûte 4 sous la livre et que l'Angleterre puisse nous vendre la même chose trois sous, il est bien évident, n'est-ce pas? que personne ne sera assez fou pour mettre des capitaux dans la fabrication de cet objet. Mais imposez un droit de deux sous par livre sur chacun de ces objets qui nous vient de l'Angleterre, c'est une protection, car alors vous pouvez fabriquer et vendre à un sou meilleur marché que les manufacturiers anglais.

Je n'ai pas besoin de vous donner la définition du libre-échange; le mot le dit: c'est l'admission sans droit ou sans taxe des produits étrangers; on dit que le libre-échange existe entre deux pays, lorsque leurs produits respectifs peuvent traverser la frontière de l'un ou de l'autre sans payer aucuns droits.

Il n'y a rien d'aussi amusant peut-être dans le monde que l'histoire du libre-échange, car cette histoire prouve comme l'Angleterre est habile. Voyez-là, lorsqu'elle eut développé son industrie au moyen d'une protection effrayante, de droits qui montèrent jusqu'à cent cinquante par cent, comme elle s'émeut tout à coup en faveur de la liberté du commerce et des échanges. Sans doute, cette liberté devenait une protection, puisqu'elle était en état de produire et vendre à meilleur marché que toutes les autres nations, d'encombrer tous les marchés du monde de ses produits. Eh! messieurs, lorsque l'industrie est le résultat du paupérisme, le fruit de l'égoïsme, le fruit des sueurs et de l'épuisement de trois ou quatre cent mille ouvriers travaillant à raison de huit ou neuf sous par jour, il n'est pas difficile de vendre à bon marché. Les Etats-Unis avaient bien raison de dire qu'en se protégeant contre l'Angleterre, ils se protégeaient contre le travail esclave.

Je vous le demande, si les Etats-Unis jugent à propos, même actuellement, de se protéger contre les produits anglais, combien à plus forte raison devraient nous sentir ce besoin, surtout maintenant qu'elle se gêne si peu à notre égard. Pourquoi n'écririons-nous pas à l'Angleterre une lettre ainsi conçue:

"Très-chère belle-mère par la conquête,

"Vous êtes bénie entre toutes les belles mères et nous qui sommes vos enfants nous sommes bénis aussi. "Votre nom est grand et votre royaume si considérable, "qu'il ne voit jamais le soleil se coucher, comme vous "dites avec tant de bonheur. Nous comprenons l'avantage de vivre à l'ombre d'un si grand et si puissant

“drapeau depuis surtout qu'il ne va plus en guerre; mais dites donc, chère belle-mère, savez-vous que notre pays n'augmente pas rapidement et que la moitié de notre population est rendue aux Etats-Unis. Si vous nous permettiez d'imposer des droits sur les choses que vos manufacturiers jettent sur nos marchés et de faire avec les pays qui sont à nos portes et dont nous avons absolument besoin les traités de commerce que nous jugerions avantageux, ne croyez-vous pas que vous nous rendriez un fier service? Vous ne vous gênez pas à notre égard, belle-mère, vous retirez vos troupes, vous traitez avec nos voisins d'affaires qui nous regardent sans presque nous en parler, vous allez même jusqu'à nous livrer en partie pour aller payer vos dettes, ne croyez-vous pas qu'en considération de ces sacrifices que que vous nous imposez, vous devriez au moins nous laisser les moyens de vivre et ne pas nous obliger de nous appauvrir constamment pour enrichir vos manufacturiers? D'ailleurs, vous ne pouvez pas nous en vouloir de marcher sur vos traces, ainsi que de bons enfants doivent faire. C'est vous, vous-même qui nous avez appris ce qu'il fallait faire pour créer l'industrie dans un jeune pays.”

Ne croyez-vous pas, messieurs, qu'une pareille lettre aurait son effet? Pourquoi ne ferions nous pas ce qu'on vient de faire en Australie où on a élevé les droits de 5 à 10 par cent sur les marchandises anglaises, afin d'encourager l'industrie nationale? Sommes nous obligés d'avoir plus de loyauté que le reste de l'empire britannique, de pousser cette loyauté jusqu'au ridicule?

Quelques uns croient que nous n'aurons pas ce qui est nécessaire à l'établissement des manufactures sans l'indépendance et l'annexion. D'autres disent que l'Angleterre nous laissera libre de faire les tarifs que nous voudrons, que nous n'avons pas le droit de nous plaindre d'elle, avant qu'elle nous ait refusé le droit que nous demandons; ils ajoutent que n'ayant aucune raison de renoncer au régime actuel, pourvu que nous y trouvions la prospérité, nous devons en tirer tout le parti possible avant de nous lancer dans l'inconnu.

Mais, dira-t-on, ceux qui veulent taxer les produits anglais veulent-ils en faire autant à l'égard des produits américains, veulent-ils la protection contre toutes les nations? Les opinions sont partagées sur ce point. Les uns croient que la protection contre l'Angleterre nous suffirait parce que si nous ne pouvons pas manufacturer à meilleur marché que l'Angleterre, nous pouvons lutter avec succès contre les Etats-Unis, vu les avantages de nos pouvoirs d'eau et le prix moins élevé de la main d'œuvre en Canada, et alors ils prétendent que notre intérêt est d'avoir le libre échange avec les Etats-Unis afin d'y écouler nos produits. Car, disent ils, il ne suffit pas de produire, il faut vendre; or, le marché canadien n'est pas assez considérable pour soutenir un grand nombre de manufactures. Mais, ajoutent-ils, avec la protection contre les produits anglais qui seuls peuvent nous faire du tort et le libre échange avec les Etats-Unis qui nous donnerait un marché de 40 millions d'hommes, nous marcherions à pas de géant dans la voie du progrès.

N'ayant pas le temps de discuter cette question, je me bornerai à dire que beaucoup d'hommes instruits des deux partis s'accordent sur un point, c'est que nous restions ou non sous le drapeau anglais, il faut que nous ayons le droit de taxer les produits anglais, comme nous l'entendrons, et de faire avec les autres pays les relations commerciales que nous croirons les plus favorables au développement de nos ressources nationales. Nous n'avons pas d'objections au régime politique sous lequel nous vivons, pourvu que nous y trouvions notre compte. Mais la question de pain avant la question de loyauté! le patriotisme avant les sympathies politiques! Pour moi, le meilleur drapeau sera celui qui protégera le mieux le progrès du pays, la prospérité en particulier du Bas-Canada, qui retiendra avec plus de succès la population canadienne-française sur les terres de nos ancêtres. Car, avant d'être sujets anglais, avant même d'être Bas Canadiens, nous devons être Canadiens Français. Nous avons eu assez de misère à naître et grandir sur cette terre pour avoir le droit de vouloir y vivre et mourir honorablement. Ce qu'il nous faut, c'est une réaction, qu'elle nous vienne de n'importe qui; tant mieux, j'ajouterai, si elle peut se faire sous le régime actuel, sans secousses et sans briser des liens politiques qui sont chers, trop chers peut-être à certains hommes publics.

Mais cette réaction doit se faire non-seulement dans la politique, mais aussi dans chacun de nous, dans l'énergie individuelle, dans l'instruction.

Inutile de se le cacher, les causes de notre infériorité sous le rapport matériel sont autant sociales que politiques, dépendent en grande partie de notre insouciance pour les choses essentielles à la prospérité d'un pays. S'il y a beaucoup d'industries qui ne peuvent réussir sans l'intervention du gouvernement, il en est beaucoup d'autres qui nous manquent, faute d'esprit d'entreprise chez nos capitalistes et d'instruction chez nos ouvriers.

Qu'il me soit permis ici de faire une question à ceux qui ont des capitaux. Ne croyez-vous pas, messieurs, que si au lieu de mettre des fonds dans les banques ou dans des spéculations plus ou moins hasardées, vous les employiez à établir certaines branches d'industrie, vous seriez encore plus riches et surtout plus utiles à votre pays? Ne croyez-vous pas que le meilleur moyen d'accomplir votre mission sur la terre est de donner du travail à ceux qui en ont besoin pour vivre, de travailler constamment à l'agrandissement et au bonheur de la patrie?

C'est aux ouvriers que je m'adresse, c'est à eux surtout que je dois dire comment ils peuvent contribuer au développement de l'industrie.

Messieurs, je ne crains pas de le dire: vous devez être les artisans de cet avenir de progrès que nous désirons pour notre pays, la conservation et l'influence de notre nationalité et des classes ouvrières en particulier. D'abord messieurs, vous avez votre vote dans les élections pour élire des hommes capables de plaider la grande cause de l'industrie devant les Chambres, des hommes d'énergie et de convictions qui ne se contenteront pas de dire qu'ils sont en faveur de l'industrie pour se faire élire, mais qui viendront devant vous avec des idées pratiques et un programme sérieux. Oh! si les ouvriers étaient ce qu'ils doivent être, ce qu'ils sont maintenant probablement, quel beau mouvement ils pourraient faire au sein de la population! quelles élections ils pourraient faire seulement avec du patriotisme, des convictions, l'amour du pays! Comme ils pourraient de leurs bras vigoureux relever la patrie affaissée pour la faire marcher radieuse et prospère à côté des autres nationalités! Hélas! nous avons eu des ancêtres qui ont souffert la faim, le froid, les humiliations et la mort pour faire de nous une nation digne de son origine et du sang qui abreuve son berceau, et nous, les descendants de ces grands hommes, nous ne serions même pas capables d'avoir tous une fois la même pensée, le même sentiment, de donner un vote d'honnête homme et de bon citoyen! Mais, il me semble qu'alors des voix lugubres et menaçantes sortant des entrailles de cette terre blanchie par les ossements de nos ancêtres devraient nous crier: “malheureux qu'avez-vous fait du sang généreux qui coulait dans nos veines, qu'avez-vous fait des cœurs qui battaient dans nos poitrines?”

Le deuxième moyen de contribuer à la régénération de notre pays est de vous instruire, d'acquérir les connaissances pratiques en rapport avec votre état, le métier ou l'industrie que vous exercez.

De tout temps, messieurs, l'ouvrier a été le pionnier de l'industrie; c'est à lui que nous devons la plupart des perfectionnements et des découvertes qui ont porté si haut la richesse et la gloire des nations. Oui, de pauvres ouvriers ayant à peine de quoi vivre ont allumé au foyer de leur génie ces flambaux ardents qui guident les nations modernes dans la voie du progrès. Je voudrais avoir le temps d'offrir à vos hommages les grandes œuvres de ces immortels ouvriers, de vous dire, comme je me proposais de le faire, ce qu'il leur en a coûté de sacrifices, d'humiliations et de souffrances pour enrichir le monde.

Le développement de l'industrie était une condition nécessaire de l'existence de l'homme, la conséquence naturelle de la loi du travail. Lorsque Dieu dit à l'homme: “tu gagneras ton pain à la sueur de ton front,” il ne le condamna pas à gratter éternellement la terre avec ses ongles, à chercher uniquement dans la force brutale l'accomplissement de ses destinées. Non, ces paroles voulaient dire aussi: “tu as une intelligence que tu dois développer, une intelligence soumise comme ton corps à la loi du travail, et par laquelle seule tu pourras satisfaire tes besoins et accomplir tes destinées. Aux animaux j'ai donné l'instinct pour les diriger, mais à toi j'ai donné l'intelligence.”

Et l'homme se mit à travailler. D'abord il lui fallut peu d'efforts pour vivre, il n'avait en quelque sorte qu'à tendre la main pour cueillir les fruits abondants de la terre. Mais à mesure que la famille humaine grandit et se développe, que les moyens d'existence deviennent plus difficiles, l'homme comprend la nécessité d'augmenter ses forces productrices par l'action de son intelligence. Et alors naquit l'outil, ce premier né de l'industrie, qui depuis six mille ans remplit le monde de merveilles et semble infini dans ses développements. On peut suivre la marche de la civilisation à travers le monde aux jalons que l'industrie laisse derrière elle, et juger de la grandeur des nations qui ont passé sur la terre par la perfection des monuments qui couvrent leurs cendres et l'immensité des travaux qui leur ont survécu. Il est facile de voir que les œuvres de l'industrie sont d'autant plus utiles et plus belles que l'intelligence de l'homme est plus développée, son esprit plus cultivé. Aussi, lorsque l'imprimerie a donné des ailes à la pensée, lorsque par la communication des intelligences et la diffusion de la science, elle a centuplé les forces intellectuelles du monde, quelles conquêtes, quel déploiement de vie, de progrès et de prospérité dans le monde matériel! Quelle succession de découvertes et d'inventions admirables! On dirait une

immense fusée dont chaque étincelle fait jaillir une merveille! Les nations se disputent la gloire de dérober à la nature ses secrets les plus intimes et d'activer le génie de l'industrie par la diffusion de la science; dans leur fiévreuse ardeur à poursuivre le progrès, on dirait qu'elles dévorent le temps et l'espace.

C'en est assez, messieurs, pour vous faire comprendre que mon but, en faisant les considérations qui précèdent, est de démontrer que nous devons chercher dans l'instruction la création et le progrès de l'industrie nationale. Messieurs, j'ai dit dans ma première lecture, le Canadien-Français est né industriel, il apporte dans tout ce qu'il fait ce goût et cette délicatesse d'exécution qui distinguent la race française. Mais que peut faire le génie sans le secours de la science, le génie perdu dans les ténèbres de l'ignorance comme le diamant dans les sables de la mer? Voyez-vous cette foule qui contemple avec admiration cet admirable produit de l'industrie ou ce chef-d'œuvre artistique? Eh bien, dans cette foule enthousiaste il y a peut-être un génie supérieur à celui qui a créé ces choses admirables. Et pourtant il vit obscur et inconnu. Que lui a-t-il donc manqué pour faire sa fortune et celle peut-être de son pays?—L'instruction.

Voyez maintenant ce bon et brave ouvrier travaillant le jour et la nuit de son métier; il ne perd pas un instant, il veut faire une existence honorable à sa famille, mais il reste toujours pauvre. Il a pour voisin un homme qui ne travaille pas la moitié autant et qui cependant vit mieux. Pourquoi donc cette différence? C'est que le premier n'ayant aucune instruction, n'a pas d'autre idée que de recommencer le lendemain ce qu'il a fait la veille, de la même manière avec les mêmes instruments. L'autre, au contraire, travaille moins des bras mais plus de la tête; il lit les livres et les journaux; or, en lisant, un passage l'a frappé, c'est la description d'un mécanisme ingénieux, il réfléchit sur le moyen d'appliquer ce qu'il a lu à son art ou à son métier et finit par découvrir un instrument qui donne aux produits de son travail trois fois plus de valeur.

On dit quelquefois en parlant de quelque grande découverte: “Quel coup du hasard!” Messieurs, détrompez-vous, il est rare que ces hasards arrivent au premier venu, ou que plutôt il sache en profiter. Il faut des esprits préparés par l'étude et la réflexion pour faire de ces hasards de grandes découvertes. Lorsque Fulton et Franklin parurent, il y avait longtemps que le monde observait les effets de la vapeur et de l'électricité, et cependant personne encore n'avait réussi à faire de ces deux terribles éléments les humbles serviteurs de l'homme.

C'en est assez, messieurs, et que de choses à dire cependant encore sur cette question que je n'ai fait qu'entamer!

Je me résume en deux mots. Si nous aimons encore notre pays, si nous n'avons pas perdu tout sentiment d'énergie et de patriotisme, nous nous unissons pour rendre à notre patrie bien aimée la foi et l'espérance dans un avenir meilleur. Nous ne permettrons pas que des étrangers viennent s'emparer de la place que nos pères nous ont faite sur cette terre au prix de si grands sacrifices. Au lieu de continuer à laisser le sol de la patrie, nous en arracherons les trésors qu'il renferme et nous rappellerons ceux qui sont partis.

Nous forcerons nos hommes publics de faire leur devoir et nous ferons le nôtre.

Un mot encore et j'ai fini. J'ai dit, messieurs, que le progrès était dans l'ordre de la Providence, que la richesse était un bien, une chose que les individus et les nations devaient rechercher. Je n'ai pas besoin de vous dire que je veux parler du progrès dominé par l'idée chrétienne, purifié par la vertu et la religion, de la richesse considérée comme moyen d'influence religieuse et nationale pour une nation. Autrement le progrès, au lieu d'être un élément de salut et de gloire pour les peuples, ne serait plus qu'un instrument de perdition et de ruine. Permettez-moi de le dire, messieurs, à la vue de ce qui se passe dans le monde, je crois plus que jamais que la religion bien comprise est l'amie, la mère du véritable progrès, de la seule liberté possible sur la terre, et qu'en dehors d'elle il n'y a rien de stable. Sans la religion, messieurs, l'égoïsme règne chez les riches et l'envie chez les pauvres; or, dans un pareil ordre de choses, on a la révolution en permanence.

LA SOUPE.

Voilà une scène représentant une famille française de Bretagne à son dîner. Ce dîner, c'est la soupe, la soupe traditionnelle qu'on retrouve partout où il y a des Français ou des descendants de Français. Seulement en Canada on ne se contente pas de la soupe, le paysan canadien est plus à son aise que le paysan français. On voit dans cette scène la mère, entourée de ses plus jeunes enfants, qui sont servis les premiers à cause de leur impatience, les autres attendent leur tour, et le père qui a beaucoup travaillé dans la matinée, attend que chacun soit servi avant de commencer.

REVUE ÉTRANGÈRE.

EXÉCUTIONS.

Les journaux français sont remplis de détails sur les exécutions des communistes dernièrement condamnés par les cours mariales à Paris, Marseille, Lyon et ailleurs.

Ces malheureux sont quelquefois des jeunes gens de talent et d'un bon caractère, comme Rossel et Gaston Crémieux, de Marseille, le plus souvent ce sont de pauvres exaltés qui ne valent pas grand chose. Les uns meurent en posant, en se donnant des airs de martyrs, les autres sont froids et résignés; mais tous montrent et affectent ce mépris de la mort si naturel au français. Les derniers instants de Rossel sont palpitants d'intérêt, les larmes viennent aux yeux, lorsqu'on voit marcher à la mort avec de si beaux sentiments ce jeune homme de 27 ans, si remarquable, et on ne peut s'empêcher de féliciter les hommes qui ont produit de pareilles infortunes. Ce pauvre Rossel victime, peut être, dans le commencement d'un sentiment louable, a accepté la mort comme une expiation? "Ne jugez point, si vous ne voulez point être jugé, a-t-il répété souvent," faisant allusion au temps où il jugeait lui-même en qualité de président de la cour martiale sous la Commune. Il a plusieurs fois demandé qu'on fit connaître à ses juges qu'il mourait sans aucun sentiment de rancune contre eux et qu'il était persuadé qu'ils avaient fait leur devoir.

Les démarches de son père et de ses amis auprès du gouvernement et surtout de M. Thiers n'ont pu le sauver. D'ailleurs Rossel lui-même avait écrit au Président pour lui dire qu'il préférerait mourir que de subir la dégradation militaire.

Ferré est mort, le cigare à la bouche. Gaston Crémieux, jeune avocat de Marseille n'a pu être sauvé malgré les efforts de sa jeune femme.

Un journal français dit que le jour où Rossel a été exécuté un complot se tramait pour le sauver. Un de ses amis qui lui ressemblait beaucoup devait s'introduire dans sa cellule, prendre sa place et jouer ce rôle jusqu'à ce que Rossel fut en lieu sûr.

NOUVELLES IMPORTANTES.

On dit que le plan des d'Orléans est de profiter de l'impatience de Thiers pour le forcer à résigner et nommer d'Aumale président de la République et déclarer ensuite le Comte de Chambord roi de France, avec le comte de Paris héritier au trône et le duc d'Aumale Lt.-Général du royaume.

ANGLETERRE.

Contrairement à toutes les prévisions, le prince de Galles va recouvrer la santé. Des ordres considérables pour articles de deuil avaient été faits en France.

RUSSIE.

Un incident.

Une dépêche spéciale adressée de St. Pétersbourg au *Standard*, dit que le czarévitch Alexandre a eu hier une dispute personnelle avec le prince de Reuss, ministre de l'empire Allemand en Russie. L'emportement des deux personnages a été grand et le czarévitch s'est oublié jusqu'à frapper l'ambassadeur. Des amis sont intervenus et les ont séparés. L'incident a causé beaucoup d'émotion et l'on craint qu'il ait de graves conséquences, bien qu'il n'y ait pas lieu d'appréhender une interruption des bonnes relations entre la Russie et l'Allemagne, la querelle étant, dit-on, d'une nature toute particulière ou sociale.

Cet incident aurait moins d'importance s'il n'était pas si connu que le fils du czar est animé des sentiments les plus hostiles à l'égard des Allemands et qu'il ne se gêne pas, à chaque occasion, de les manifester.

ÉTATS-UNIS.

Exécution d'un Paricide.

Philadelphie, 15 déc.—John Ware a été exécuté aujourd'hui pour le meurtre de son père.

Il a écrit une longue confession, hier soir, qu'il a remise à son avocat, et dans laquelle il dit avoir tué son père parce qu'il maltraitait sa mère.

Il accuse plusieurs des témoins qui ont comparu dans cette cause, de s'être parjurés.

Crime Atroce.

Little Rock, Ark., 15 déc.—On mande de Helena que lundi matin, deux blancs ont tué un avocat nègre établi là depuis peu.

Des querelles politiques aux dernières élections de ce comté seraient cause de cet assassinat.

L'excitation est à son comble, et des centaines d'individus armés arrivent dans la ville, et l'on craint qu'ils ne s'emparent de la prison dans le but d'en sortir les deux assassins pour les lyncher.

TOURS DE FORCE.

Suite.

Qu'il existe dans le cœur du canadien-français un petit levain de rancune contre la race anglo-saxonne, un levain qui s'agrite au moindre malaise, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Les anglais nous ont tant fait souffrir. Il faudra bien encore un siècle pour effacer les traces matérielles des incendies de la côte Beupré et de la côte du Sud, il faudrait bien au moins autant de temps pour effacer de nos cœurs le souvenir des cruautés exercées au temps de la conquête, contre de pauvres colons sans défense, contre nos femmes et nos enfants.

Ils usaient de représailles, me dira-t-on. J'avoue que nos troupes avaient fort maltraité les colons de la Nouvelle-Angleterre, mais nulle part que je sache ils ont montré ce raffinement de barbarie dont les anglais ont laissé parmi nous trop de tristes preuves.—Et puis, après tout, ils s'attaquaient principalement à des hommes—ils ne châtaient pas le pays—ils combattaient une puissance. Ces hommes là, sont venus ici se venger sur nos femmes et nos enfants du mal que nous leur avions fait à eux.

Sans vouloir rien enlever à l'éclat des armes anglaises—qui ont triomphé glorieusement sur les plaines d'Abraham, l'histoire ne peut s'empêcher de regretter les exploits des Montgommery et de quelques autres lieutenants et capitaines de l'armée qui ont montré plus de haine que de courage, plus de zèle que de noblesse et de générosité.

Si les classes instruites, plus en état d'apprécier la largeur de la politique anglaise, devenue, grâce aux progrès de la civilisation, tout à fait humanitaire, oublie facilement le passé pour profiter du présent, il n'en est pas de même chez les classes inférieures qui ont la mémoire du cœur plus vive et plus conservée. Elles ont peu appris mais aussi elles ont peu oublié.

J'emprunte à l'*Abeille* de 1859, quelques notes historiques sur ce sujet, qui vont servir de cadre à un petit tableau dont Grenon est le principal personnage:

"Lors de la prise du pays, en 1759, la baie Saint-Paul eût sa grande part des malheurs de la guerre." Le capitaine Gorham, dit un mémoire du temps, revint le 15 août (1756) d'une excursion pour laquelle il était parti dès le commencement du mois. Il avait eu sous ses ordres 150 voltigeurs, un détachement des divers régiments des montagnards, des marins, formant en tout un corps d'environ 300 hommes. Ils montaient un vaisseau armé et trois transports. Il avait aussi sous ses ordres un lieutenant de marine et quelques hommes de service pour les aider. Voici le rapport qu'il fit de cette expédition—Ils racontent que le 4 août ils se rendirent à la baie Saint-Paul, paroisse où ils trouvèrent environ deux cents hommes qui se montrèrent très-actifs à détruire les embarcations anglaises. A trois heures du matin, le capitaine Gorham avait pris terre, passant à travers deux de leurs gardes, d'environ 20 hommes chaque, qui avaient fait sur les troupes anglaises un feu soutenu pendant quelque temps, mais environ deux heures après on les avait forcés de quitter leurs retraites; ils se retirèrent dans les bois et abandonnèrent totalement leur village qui fut brûlé subséquemment. Ce village consistait en une cinquantaine de bonnes maisons et de granges. La plus grande partie du bétail avait été tué. Le parti rapportait de plus que ce jour là, il n'avait perdu qu'un seul homme, outre deux blessés, mais que les français avaient eu deux des leurs tués et qu'ils avaient réussi à enlever.—Que de là, il s'était rendu à la Malbaie, dix lieues à l'est mais sur la même rive du fleuve où il avait détruit une autre belle paroisse, d'où il avait fait déloger les habitants avec leurs bestiaux, sans perte aucune; qu'enfin il avait fait une descente sur la rive sud, vis-à-vis l'île-aux-Coudres et qu'il avait détruit, en partie, les paroisses de Saint-Roch et de Sainte-Anne, où il avait remarqué de bien belles maisons, de bonnes fermes, qu'il avait chargé, en cet endroit, les vaisseaux, de gros bétail, et qu'il était revenu de cette expédition."

Voici, à présent, la tradition de la paroisse: lorsque la flotte anglaise remonta le fleuve, elle mouilla à l'île-aux-Coudres la veille de l'Ascension et elle remplit les habitants d'une si grande frayeur que la plupart des femmes, passèrent à la Baie et allèrent se cacher dans les bois, avec les familles de cette paroisse, qui ne s'élevaient pas alors à un cent. On sait d'ailleurs que le gouvernement français avait donné ordre de faire évacuer cette île ainsi que celle d'Orléans. Ces familles restèrent ainsi cachées jusqu'au commencement de septembre avec M. Chaumont. Les hommes seuls sortaient, le plus souvent la nuit, pour veiller à leurs travaux des champs et élever des fortifications de sable sur le rivage. On voit encore aujourd'hui ces fortifications que l'on appelle les *Canons*.

Le capitaine Gorham dit, dans son rapport n'avoir eu qu'un seul homme tué, mais on assure que plusieurs eurent le même sort et qu'on les jeta dans l'étang de la chapelle, près duquel plusieurs coups de fusil furent échangés, à l'endroit appelé la *Pointe d'Aulne*.

Les Anglais firent deux prisonniers, Tremblay, des Eboulements et Jean-Baptiste Grenon, natif de la Pointe-aux-Trembles, et le premier de ce nom résidant à la Baie Saint-Paul. Ils les amenèrent tous deux à bord, les mains liées derrière le dos.

Tremblay était petit et grêle, mais doué d'un grand courage: il rugissait de se voir ainsi les mains liées et livré aux insultes, aux railleries d'une troupe de soldats rendus furieux par les avaries que leur avaient causées de pauvres diables de paysans armés tout au plus, de quelques vieux fusils. Grenon, lui, marchait tranquillement, baissant le front sous son malheur et recevant sans soulever les crachats qu'on lui lançait au visage. Seulement, lorsqu'une pointe de bayonnette lui piquait rudement les reins, qu'il sentait son sang couler sur son corps, il s'arrêtait pour regarder le lâche qui l'avait ainsi maltraité, et le plus souvent, ce seul regard mettait le bourreau en fuite ou le laissait confondu.

C'est que Grenon était un homme d'une force surhumaine, et que, comme tous les hommes ainsi puissamment trempés, il était froid, calme et patient.

Maudits habits rouges! démons d'enfer! brûlots du diable! tueurs de femmes! hurlait incessamment Tremblay, aux oreilles de ses tourmenteurs qui ne comprenaient pas ses paroles mais qui comprenaient bien sa colère et s'en amusaient à gros rires.

Mais il fallait à ces trois cents braves, que vingt hommes mal armés avaient, de leur propre aveu, tenus en échec, pendant deux heures, il leur fallait, dis-je, un plus ample divertissement. A peine ont-ils mis le pied sur leur navire, qu'ils s'emparent de Tremblay, le font asseoir sur une de ces planchettes sur lesquelles les matelots se hissent au haut des mâts pour les réparer ou les astiquer, suivant le besoin. Trop faible pour opposer aucune résistance, Tremblay se laisse hisser ainsi jusqu'aux plus hautes vergues. Arrivé à cette hauteur, deux matelots se saisissent de lui et le précipitent à la mer, au milieu des cris et des hurrahs forcés de leurs compagnons restés sur le pont.

Grenon a vu son pauvre ami tournoyer dans l'air et venir s'aplatir sur les vagues, un éclair de vengeance a passé dans ses yeux. On repêche à la hâte le malheureux Tremblay, on le remonte sur le pont, tout pantelant, tout brisé et respirant à peine. Mais sans lui donner le temps de se remettre, on le hisse de nouveau, sur la planchette et le même jeu va recommencer.

—Arrêtez misérables! s'écrie Grenon, vous allez tuer cet homme! Et d'un brusque mouvement, ils rompt les liens qui lui saisissent les poignets—culbute cinq à six soldats qui le séparent de son ami, et leur dit à tous:—"Maintenant, venez lui toucher!"

Il y avait tant de fermeté dans son attitude, les soldats qu'il avait couchés par terre d'un seul mouvement de ses bras avaient été tant rudoyés, que le capitaine Gorham—admiraeur passionné de la force physique—s'empressa d'intervenir.

"Laissez cet homme tranquille, dit-il à ses soldats, en désignant Tremblay, et vous Grenon, venez avec moi."

Grenon se calme, redevient doux, et livre de nouveau ses mains aux chaînes. Content d'avoir sauvé son ami, il suit le capitaine dans sa cabine.

Gorham lui offre un verre d'eau-de-vin, cause avec lui de sa force extraordinaire, palpe ses muscles de fer et reste stupéfié en présence d'une si belle machine humaine.

Ce tête-à-tête de Gorham et de Grenon avait duré moins d'un quart-d'heure, et lorsque le pauvre prisonnier revint sur le pont, son ami Tremblay avait disparu. Il s'avança au pied du mât où il l'a laissé à demi-mort. Les soldats qui s'y trouvent réunis lui livrent passage, mais à peine est-il auprès de la planchette que dix des plus résolus se précipitent sur lui. Il a les mains liées et bien liées cette fois, il ne peut se servir de ses pieds tant on le presse de près, il ne peut se défendre, mais il sent qu'il peut résister, dix autres viennent se joindre. Efforts inutiles! Grenon reste debout sous leur masse grouillante et effrénée, immobile, inébranlable comme un rocher sur lequel se tordent vainement les vagues.

Le bruit de cette lutte arrive aux oreilles du capitaine, qui survient soudainement, et fait lâcher prise aux assaillants.

Grenon paraît à peine ému, et le premier mot qui s'échappe de sa bouche: "Qu'ont-ils fait de Tremblay," demanda-t-il au capitaine?

—Où est l'autre prisonnier? dit alors Gorham, en s'adressant à ses soldats?

—Pas une réponse, pas un mot.

Gorham qui a compris retourne cacher sa honte dans sa cabine.

Après l'intervention de Grenon, Tremblay avait été saisi de nouveau, hissé sur la planchette et précipité à la mer. A la troisième passe de ce jeu de cannibales—le pauvre Tremblay n'était plus qu'un cadavre, qu'on laissa à la mer le soin d'engloutir. Un homme de moins, un crime de plus, qu'était-ce pour ces intrépides et généreux soldats?

Dès que Grenon avait reparu ou avait tenté de l'asseoir à son tour sur la fatale planchette;—on a vu comment il y échappa.

Cependant la protection de Gorham ne le défendait pas contre les railleries, les insultes et les provocations de ses vaillants compagnons d'armes. Il résolut alors, pour le sauver, de le débarquer et de l'envoyer au Sault-Montmorency.

Là, un matelot robuste, prenait plaisir à donner, de temps en temps, des chiquenaudes sur le nez de Grenon qui en pleurait de colère. Colère du lion que la mouche a piqué.

"Faites-moi délier les mains, dit-il au capitaine, donnez-moi une chance contre cet insolent."

Le capitaine acquiesça à sa demande, Grenon a les mains libres.

L'imprudent matelot veut continuer sa farce; mal lui en prend, car du revers de la main seulement, Grenon l'étend sur le plancher où il expire quelques minutes après.

Gorham plein d'admiration remet son prisonnier en liberté.

On cite de ce Grenon, nombre d'autres faits presqu'incroyables et sa réputation était telle qu'on dit encore aujourd'hui: "fort comme Grenon."

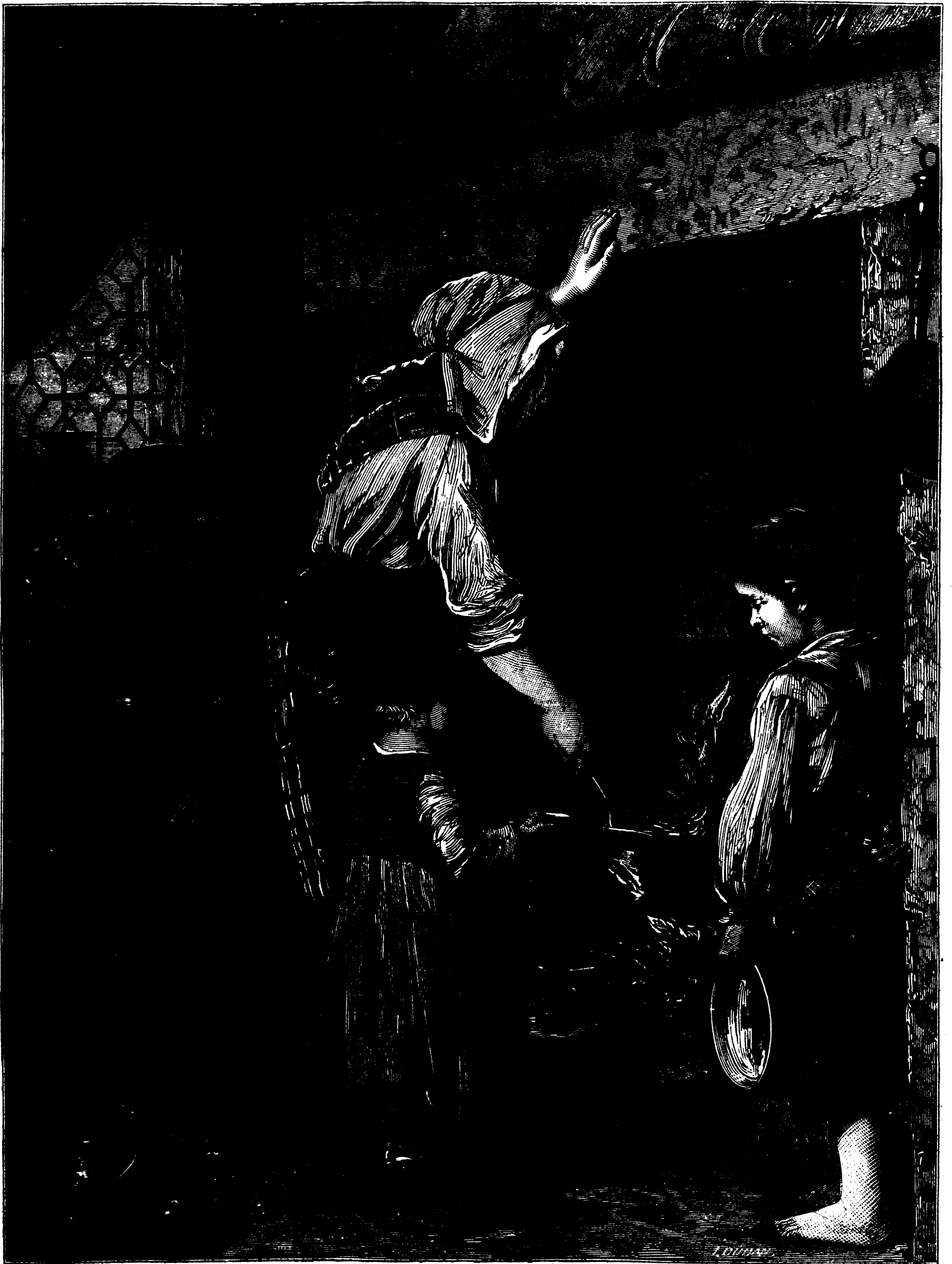
A. N. MONTPETIT.

La reconnaissance est la moindre des vertus; mais l'ingratitude est le pire de tous les vices.

Souvent les cœurs battent à l'unisson quoique les esprits ne s'accordent pas.

NAISSANCE.

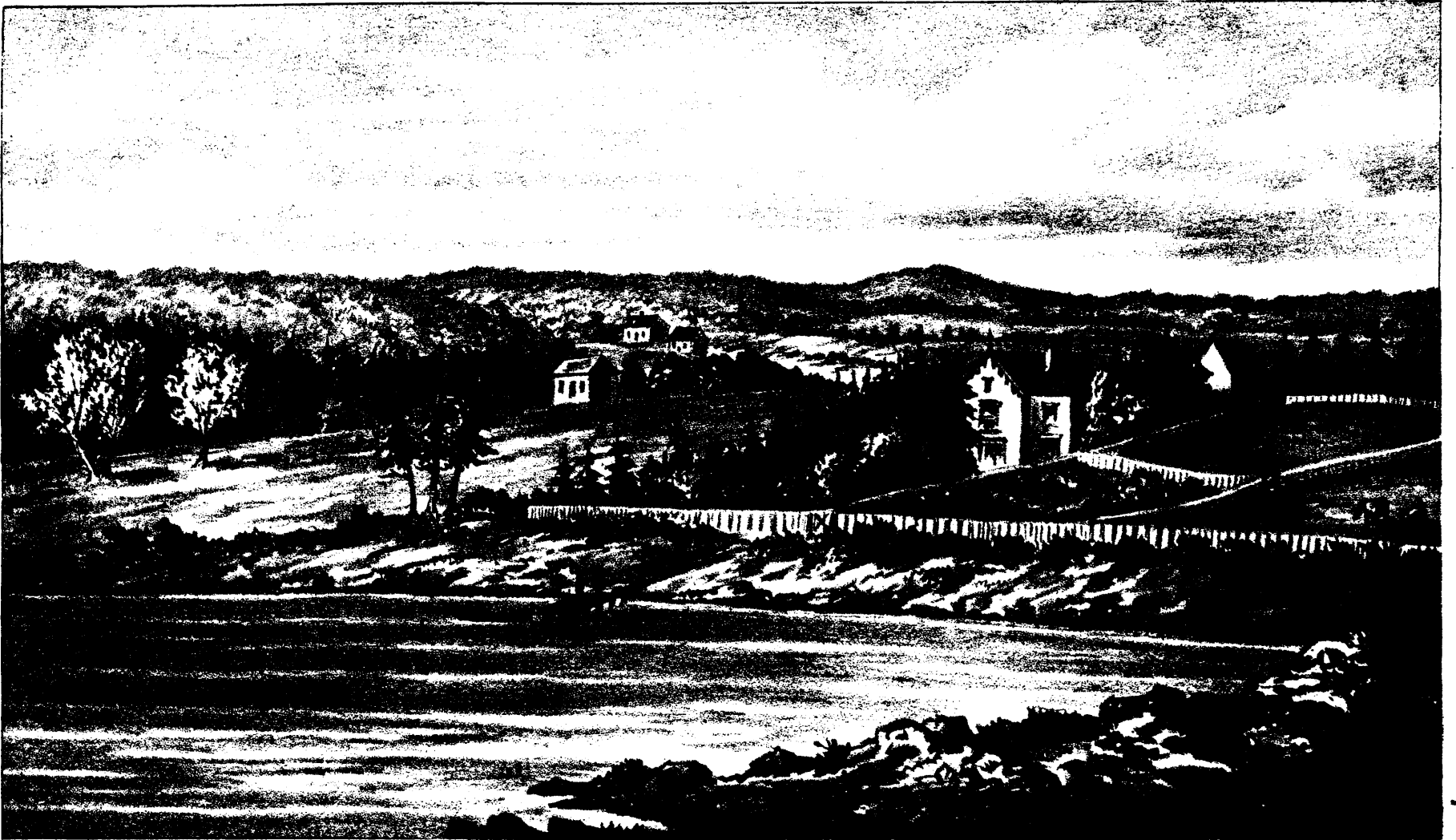
A Montréal, le 15 courant, Madame L. O. David, une fille.



"LA SOUPE."



*"Chantons Les Louanges,
Imitons les Anges."*



SCÈNES DANS TERRENEUVE.—NORTH BANK, PRÈS DE LONG POND.



SCÈNES DANS TERRENEUVE.—LE LAC QUIDI VIDI.

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 21 DECEMBRE, 1871.

Nous sommes heureux de constater l'empressement que nos abonnés mettent à payer leur abonnement, et le désir, l'impatience qu'ils éprouvent de recevoir leur prime. Les premiers venus, c'est-à-dire, les premiers payant, seront servis les premiers, comme de droit. Mais tous seront servis en bon temps. Rouler, envelopper, adresser 10,000 gravures, avec les précautions qu'il faut prendre, les enregistrer dans nos livres, &c., tout cela ne peut se faire qu'avec un peu de temps. Mais avec l'aide de nos excellents agents, qui nous débarrassent d'une bonne partie de la besogne, ça sera bientôt fini. Nous espérons que tous nos abonnés se seront mis dans les conditions voulues, et auront reçu leur prime, avant le 15 Janvier.

NOTRE NUMERO DE NOEL.

L'Opinion Publique de la semaine prochaine, portant date du 28 décembre, sera un numéro de gala. D'abord, au lieu de 12, il comptera 16 pages, dont les deux centrales reproduiront un tableau d'une beauté plus ordinaire.—L'Enfant Jésus qui sommeille, et sa Divine Mère qui le contemple. Ce tableau, d'après le célèbre peintre Carlo Dolce, a pour titre : "Parce Somnum rumpere !" ("Ne le réveillez pas.") Plusieurs autres des gravures se rapporteront spécialement aux fêtes de Noël.

Nous commencerons, dans ce numéro, la publication d'un feuilleton par M. Faucher de St. Maurice, intitulé : "Sur la Brune," et composé de contes et légendes canadiennes. Nous l'avions annoncé un peu d'avance dans notre feuille du 26 octobre.

A TRAVERS LE TIMES.

M. de Villemessant, du Figaro, a été voir le Comte de Chambord à Lucerne, pour l'engager à abdiquer. L'illustre solitaire a refusé; il maintient ses droits. Il se croit appelé à régénérer la France. Il semble aujourd'hui loin du trône, plus loin que jamais, suivant la sagesse des hommes. Pourtant, de tous ceux qui se prétendent appelés à gouverner la France,—Orléanistes, Bonapartistes, et républicains de toute nuance,—il est bien le seul qui professe les seuls principes qui puissent la sauver.

Le Times s'amuse beaucoup de l'attitude du dernier des Bourbons; il le plaisante même cruellement; il en fait un portrait chargé et le constitue en une impossibilité politique absolue. Chambord est profondément catholique; il est bien au Vatican. C'en est assez pour que le Times le foudroie en compagnie du Pape. Mais il est dans la nature de ce journal de se contredire toujours, de se souffleter très-souvent quand il parle des choses et des hommes du catholicisme.

La vérité lui arrache, dans le même article, des aveux qui prouvent précisément que la France ne peut trouver le salut que dans un gouvernement du genre de celui que Chambord seul voudrait lui donner. Le Comte de Chambord, dit-il, est probablement le seul Français dont on connaisse parfaitement les intentions, le seul français qui sache ce qu'il veut, qui n'a jamais varié, qui ne peut pas varier, et qui n'en fait point mystère.

La confession est déjà compromettante. C'est déjà beaucoup, en France, pour un prétendant que de savoir ce qu'il veut. Il est curieux, après cela, de lire ce qu'il dit des autres partis qui gouvernent et veulent gouverner la France; il est intéressant de voir comment, en passant, il flagelle ce pauvre Thiers, que tout récemment encore il élevait jusqu'aux nues.

Il peut sembler facile, continue-t-il, de se rire des rêves auxquels s'est livré ce dernier rejeton d'une race royale dans sa longue solitude. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de réellement plus désolant dans le cercle vicieux où la France s'est toujours débattue depuis qu'elle a voulu trancher par la révolution le nœud, le problème qu'elle n'a pu résoudre par la réforme? Les choses en sont venues à une telle impasse qu'une simple insinuation de M. Thiers qu'on va probablement transférer à Paris le siège du gouvernement, est regardée comme un pas immense vers l'établissement d'un gouvernement libre, fort et prospère. Ce ne serait pourtant là régler qu'une question entre cent autres toutes vitales; une seule question, et, encore, d'une importance relativement secondaire. Quant aux grands problèmes qu'imposent la forme du gouvernement, une réforme électorale nécessaire, la dissolution prochaine ou éloignée de l'assemblée, une reconstruction de l'Exécutif, un plan de taxation, une nouvelle assiette financière, une politique commerciale, il en est à peine question. Dans l'état actuel des choses, ces grandes questions ont-elles la chance de faire un pas vers une solution satisfaisante? M. Thiers s'occupe d'armées; il visite les camps et les garnisons; il fait des plans pour fortifications et suspend les journaux impérialistes; mais il ne montre pas l'ombre d'un projet arrêté, mûri, pas même l'ombre d'une tendance: il n'ose avancer et reste immobile et muet. La même hésitation, la même impuissance existe dans les rangs de tous les partis. On dirait qu'il n'y a qu'un Français qui sache réellement ce qu'il veut, et ce français, c'est le comte de Chambord. Lui seul sait qu'il a des droits, quoiqu'il n'ait ni le pouvoir de les faire valoir, ni la volonté d'y renoncer. Les prétentions de M. Gambetta sont à peine moins exorbitantes, et beaucoup plus inintelligibles. Il place le drapeau rouge, comme Henri V, le drapeau blanc, au-dessous même de la volonté populaire. Il avoue que le peuple n'a pas d'inclination pour une république démocratique; qu'il n'est pas assez avancé pour cette forme de gouvernement et qu'il faut l'y préparer par l'éducation. Néanmoins, M. Gambetta insiste pour que le peuple jouisse de la république démocratique, parce que lui, M. Gambetta, la veut.

A part l'inconvenance du parallèle entre Chambord et Gambetta, qui vient d'arborer ouvertement le drapeau de la démocratie anti-religieuse, ce croquis de la situation est frappant de vérité, et il n'y a rien à en retrancher. Evidemment le Times est stupéfait de la consistance du comte de Chambord; le respect le gagne malgré lui en face du seul Prince qui ose dire ouvertement: "je ne veux pas, moi, régner par la ruse, le mensonge et la force; honnête homme et catholique, je ne veux gouverner la France que lorsqu'elle voudra d'un souverain honnête homme et catholique."

En bonne logique, le Times aurait dû conclure autrement et s'abstenir de prédire que Henri V ne commandera jamais aux Français. Il nous semble, à nous, que moins les Français sauront ce qu'il leur faut, que moins les chefs sauront où ils vont, plus cette pauvre France aura besoin d'un homme, d'un prétendant "qui sache ce qu'il veut," ce qui convient au pays et de quel côté diriger ses forces vives: le Comte de Chambord deviendrait donc de plus en plus possible.

Au reste, il ne faut pas être prophète ni être bien fin observateur du cours des événements en France pour voir que Henri V a autant de chances d'arriver que les autres prétendants dont les perspectives paraissent les plus brillantes. Tout est possible dans l'état actuel de la France, état que Louis Veillot burine ainsi en traits de feu:

"La France est faite à tout, se prête à tout. Depuis l'escamotage du 4 septembre, exécuté par tant de complicités diverses et criminelles, la France est entrée dans une série de monstrueux prodiges au milieu desquels elle reste comme hébétée, ne comprenant plus rien, ne pouvant se retrouver elle-même, se sentant comme désormais incapable d'indignation, de résistance et même de simple étonnement. Elle présente, on ne sait quelle image grotesque d'imbécillité dans l'agonie: un moribond qui rit stupidement en regardant des

guenons qui le pillent et le souillent pendant qu'il meurt; et au fond, tout au fond de sa pensée expirante, par éclairs, les tortures d'une honte épouvantée de ne pouvoir plus sentir de courroux ni trouver de larmes. Nous en sommes là comme d'autres, en vérité."

Le Times, comme bien d'autres journaux, se trompe, publie de faux rapports, mais il ne se retracte jamais, ne répare jamais le mal fait; c'est au-dessous de sa dignité. Il vient d'en donner une nouvelle preuve dans les affaires de Rome.

Jules Favre, ou le "Prince des Jules," comme l'appelle Louis Veillot, avait publié, faussant une dépêche de l'ambassadeur français à Rome, que le Pape ne tenait plus à la souveraineté temporelle et qu'il en était profondément dégoûté. Il va sans dire que le Times approuvait beaucoup ce nouveau dégoût du Pape et qu'il le combla d'éloges à cet effet. Le démenti arriva. Le "Prince des Jules" s'était trompé; il avait mal lu la dépêche de l'ambassadeur, et il eut le courage de se retracter de bonne grâce. Le Times n'imita pas cet exemple, de sorte que les Anglais, et ils sont nombreux, qui ne lisent que ce journal, sont aujourd'hui bien convaincus que Pie IX ne tient plus à ravoir ses Etats volés par Victor-Emmanuel et qu'un petit coin de Rome lui suffit.

Cette persistance du Times à ne publier ni rectification ni rétractation, nous rappelle une vieille histoire de journalisme, dont le siège est dans le Far West. Un journal annonça, un jour, que monsieur un tel avait été pendu la veille pour crime de meurtre. Ce monsieur un tel était un citoyen fort respectable, qui n'avait jamais été pendu de sa vie. Il court voir le rédacteur-en chef.

"Vous annoncez, lui dit-il tout essouffé, que D... de M... a été exécuté hier pour crime de meurtre. C'est faux du tout au tout; je suis moi-même ce monsieur D... et je n'ai même jamais été accusé."

"—Vraiment! fait le journaliste sans se déranger, j'en suis fâché."

"—Vous allez rectifier de suite, dès demain; le mal sera d'autant moins grand que vous rectifierez plus vite."

"—Rectifier! rétracter! nous ne le pouvons pas."

On conçoit la stupéfaction du faux pendu, qui n'osait en croire ses oreilles. Il recommence son explication et ses instances, et le journaliste, de guerre lasse, lui offre un compromis. "Il est contre les principes, contre les règles, pour un journal respectable, de se retracter. Mais, ajoute notre rédacteur avec magnanimité, comme votre cas est exceptionnel et que vous me paraissez être un parfait gentleman, je puis aller jusqu'à annoncer que vous n'avez pas été pendu parce que la corde s'est cassée. C'est le plus que je puis faire sans sortir de la dignité de mon rôle."

Des exemples de ce genre, même dans notre pays, sont moins rares qu'un vain peuple ne pense: nous avons, nous aussi, nos cas d'infailibilité de presse. Nous y reviendrons sûrement.

J. A. MOUSSEAU.

RÉSUMÉ PARLEMENTAIRE.

Les principales questions débattues, la semaine dernière, par la Chambre d'Assemblée ont été les suivantes :

L'ASILE DE BEAUPORT.

On sait que le gouvernement donne tous les ans aux propriétaires de cette institution de 80 à 100,000 piastres. Cette année, le gouvernement demandait \$114,000. La Chambre allait voter, lorsqu'une interpellation de M. Holton amena la découverte que le gouvernement avait fait douze jours avant la session un contrat avec les propriétaires de l'Asile pour dix ans à raison de \$120,000 par année. C'était un renouvellement plutôt qu'un nouveau contrat, car il y en a un qui lie le gouvernement depuis plusieurs années et qui doit expirer dans dix-huit mois.

M. Joly proposa aussitôt un vote de censure blâmant le gouvernement d'avoir disposé d'une partie si considérable des revenus sans l'assentiment préalable de la Chambre. La discussion fut vive des deux côtés; le gouvernement ne tenta pas même de prouver que sa conduite dans cette affaire était constitutionnelle. Il ne chercha qu'à satisfaire la majorité qu'il avait agi dans un bon but et dans l'intérêt public. C'est exactement sur une question semblable, sur l'aliénation des fonds publics sans l'approbation de la Chambre que le gouvernement d'Ontario vient d'être battu. Mais le Cabinet de Québec a une majorité plus fidèle, plus dévouée que celui d'Ontario. Elle a approuvé le gouvernement. Si c'est lorsque les gouvernements ont tort qu'ils connaissent leurs amis, ils ont eu là une bonne occasion de faire cette expérience.

Il y a de terribles nécessités de parti auxquelles un gouvernement ne devrait pas soumettre ses partisans, car plusieurs de ceux qui ont supporté le ministère seront battus aux prochaines élections à cause de ce vote.

Voici comment la Chambre s'est divisée :

Pour la motion de M. Joly : MM. Joly, Holton, Marchand, Fournier, Molleur, Lafontaine, Laberge, Laroque, Bachand, Cassidy, Daigle, David, DeBeaujeu, Laframboise, Sanders, Sylvestre.—16.

Contre: MM. Beaubien, Bellerose, Brigham, Cauchon, Chauveau, Dorion, Dugas, Fortin, Gagnon, Gendron, Gosselin, Hearn, Houde, Irvine, Langevin, Larochelle, Larue, Lecavalier, Locke, Lynch, Mailloux, Mailhot, Méthot, Pelletier (Bellechasse), Picard, Poupore, Pozer, Rhéaume, Robertson, Robitaille, Sawyer, Véralut. 35. Il y a eu plusieurs abstentions.

LE BILL DES ÉLECTIONS CONTESTÉES.

Le bill de M. Fournier pour soumettre les élections contestées aux tribunaux a été approuvé en principe par toute la Chambre, mais il a été rejeté à la demande du gouvernement, qui ne pouvant pas évidemment accepter une pareille mesure des mains de l'opposition, a demandé qu'elle fût remise afin d'avoir le temps de voir comment le système nouveau fonctionnerait en Haut-Canada. M. Chauveau a ajouté que le gouvernement devant s'occuper de cette question, il valait mieux attendre son action. Le gouvernement aurait dû, disent un grand nombre, trouver le moyen de s'emparer de cette mesure afin de n'être pas obligé de la prendre à l'opposition, mais ne l'ayant pas fait, ses partisans devaient le soutenir; c'était un cas différent de l'autre, l'intérêt du parti doit l'emporter, lorsqu'il n'y a pas un principe grave en jeu. Mais en face d'un principe constitutionnel, une majorité honnête ne devrait pas hésiter, il nous semble, quitte à voter ensuite pour le gouvernement sur une question de non-confiance. On sauve le principe d'abord et ensuite le ministère si c'est possible.

ÉLECTION DE QUÉBEC CENTRE.

Le comité chargé de s'enquérir de la conduite de l'officier-rapporteur dans cette élection a fait son rapport, déclarant que M. Langevin avait été légalement élu et que l'officier-rapporteur avait fait son devoir. Le comité s'était divisé par dix contre cinq.

UNE SCÈNE.

C'est à l'occasion de ce rapport que s'est produit un incident qui a fait sensation dans notre monde politique peu habitué aux émotions.

M. Ouimet ayant proposé l'adoption du rapport, une discussion violente s'éleva.

M. Fournier proposa un amendement à la motion de M. Ouimet et fit un discours véhément. Il était à raconter les incidents de l'élection de Québec et prétendait que depuis longtemps les élections à Québec se faisaient par la corruption et la violence, lorsque les galeries, qui étaient pleines de monde, se mirent à applaudir avec enthousiasme.

Alors M. Chauveau demanda l'expulsion du public, et M. Cauchon demanda que les galeries restent. M. Chauveau réitéra sa demande d'expulsion.—Tumulte extraordinaire; le public ne veut pas quitter les galeries. La police intervient, alors force est au public de quitter la Chambre, mais un rassemblement énorme se fait à la porte du parlement, et des cris se font entendre pour protester contre l'expulsion et contre le ministère.

Des orateurs adressent la parole à la foule et l'invitent à venger l'injure qu'on fait au peuple dans les prochaines élections. Quelqu'un propose d'aller ravager la maison de M. Chauveau, mais la majorité ne veut pas se porter à des voies de fait.

L'incident Badgley-Piché est venu devant la Chambre. MM. Holton, Ouimet, Irvine et Chapleau ont pris la parole. La principale idée qui ressort de ces discours est que la surdité de l'hon. juge Badgley, dont on a d'ailleurs reconnu les talents et la science, est la seule cause de cet incident regrettable. L'hon. procureur-général et M. Chapleau ont dit que M. Piché avait été forcé d'agir comme il l'a fait, et le gouvernement a déclaré que cette affaire serait prise en considération en temps et lieu.

Le comité a examiné le plan proposé par M. Dorion, pour opérer le repatriement de nos compatriotes émigrés, et espère qu'il sera adopté quand les finances du pays le permettront.

ONTARIO.

Les séances de la Chambre en Haut-Canada, depuis le commencement de la session, offrent un intérêt plein d'excitation. C'est une suite de combats acharnés dans lesquels le gouvernement a presque toujours été battu.

Au sujet de l'octroi d'un million et demi de piastres aux chemins de fer, M. Blake avait proposé un amendement condamnant l'action de la dernière Chambre, qui a conféré au gouvernement de trop grands pouvoirs relativement au fonds de secours pour les chemins de fer, et déclarant que toute demande de la part des compagnies devrait être soumise à la Chambre, de façon à ne pas laisser à la disposition de l'Exécutif une somme de \$1,500,000.

Après plusieurs amendements et sous amendements et motions d'ajournement, le vote fut pris sur la motion de M. Blake et donna sept voix de majorité à l'opposition.

Le gouvernement ayant déclaré qu'il ne résignerait pas avant que les huit sièges vacants de la Chambre fussent remplis, M. McKenzie proposa un vote de non-confiance direct. M. Wood, le trésorier de la province, résigna son portefeuille avant le résultat du vote, qui fut comme suit: 37 pour la motion de censure de M. McKenzie, et 36 contre. Le gouvernement, battu par une voix de majorité, refuse de résigner avant l'élection pour les huit sièges vacants. Mais comment va-t-il pouvoir gouverner, si la Chambre refuse de s'ajourner?

L. O. DAVID.

MANITOBA.

EXÉCUTION D'UN MÉTIS-RIEL.

Des lettres du Fort Garry, en date du 20 novembre, disent que le 25 ult., le juge Johnson a condamné le malheureux Létendre, accusé d'avoir pris part à la dernière incursion fénienne, à être pendu au Fort Garry, le 23 de février prochain. M. Clark représentait la Couronne dans cette affaire et M. Royal et Dubuc plaidaient pour l'accusé.

Il paraît que la noble conduite de M. Riel, se mettant à la tête de ses braves pour repousser les féniers, n'a guère été goûtée dans certains quartiers d'Orangistes. De nouveaux warrants d'arrestation ont été pris contre lui et on le poursuit comme une bête fauve. Voilà comment la clique haineuse et turbulente, qui infeste Manitoba, travaille aux intérêts de la paix et à l'apaisement des esprits.

Des lettres privées vont jusqu'à dire qu'il ne serait pas étonnant que quelque jour on entendit dire que Riel a été lynché, si on met la main sur lui.

Le jeune et vaillant chef des Métis a été obligé de revenir à Manitoba faute de moyens suffisants pour vivre aux États-Unis. Il est constaté aujourd'hui que Riel ne s'est pas enrichi d'un sou pendant sa dictature. Il était même plus pauvre après qu'avant l'insurrection.

Il a donc montré autant de désintéressement que de patriotisme et de force de caractère.

On lui a reproché le meurtre de Scott, mais combien qui n'auraient pas fait plus à sa place, qui surtout auraient montré autant de patience et de résignation depuis ce temps-là. Quand a-t-on vu des chefs de parti, dans des moments de trouble, commettre si peu de violence et consentir si facilement à s'éclipser.

Si les Métis laissent toucher à un cheveu de la tête de Riel, il faudra qu'ils soient loin d'être aussi terribles qu'on disait.

L. O. D.

LE PRINCE ALEXIS.

Il est venu le beau prince, et il est reparti. Ceux qui l'ont vu et lui ont été présentés, grâce à notre maire M. Coursol, disent qu'il est très-beau garçon et très-aimable. C'est un grand blond de six pieds et deux pouces, qu'on prendrait aussi bien pour un polonais que pour un russe; ce n'est pourtant pas pareil. Nous sommes obligés d'avouer que nous ne sommes pas beaucoup au fait de ses pas et démarches dans notre ville; comme on le sait, et ce sont les rapporteurs de journaux qui, dans ces circonstances tiennent le haut du pavé: or, nous n'avons pas de rapporteurs. Le prince parle l'anglais et le français avec facilité. Il faut avouer que son père avait les moyens de le mettre dans de bonnes écoles. Dans tous les cas, il paraît qu'il n'a pas mal profité de son éducation, car d'après un journal il jure en bon français, et ne se sert pas des *sacres* vulgaires qui sont en usage dans ce pays. Ainsi ceux qui veulent apprendre à *sacrer* d'une manière distinguée, princière même, feraient bien d'aller voir le prince. Nous oublions de dire que le prince est allé patiner dans le *Victoria Rink*, samedi soir. On se tuait pour aller voir cela; on craignait que la glace honteuse d'un si grand honneur se mit à fondre à la vue du prince, mais non, elle a tenu bon. Il paraît qu'une dame anglaise a dit dans un moment d'extase: "c'est bien malheureux de vivre dans un pays où il n'y a pas de princes! c'est si beau ces princes!"

BALSAMO.

On dit qu'il y avait à Montréal, la semaine dernière, un individu qui se donnait pour le fameux général Cluseret, et qu'il se vantait d'avoir marché dans le sang de l'archevêque de Paris.

On sait que la semaine dernière Cluseret était en route pour le Mexique. S'il est vrai que cet individu s'est vanté de pareilles choses et qu'il a joué un pareil rôle, nous sommes surpris qu'il n'est rencontré personne pour lui donner du pied n'importe où.

LE LAC QUIDI VIDÉ.

Cette petite, mais jolie nappe d'eau, se trouve à un mille de St. Jean, Terre-Neuve. A l'est on voit le village du même nom où l'on fait la pêche à la morue pendant l'été. A gauche, à une petite distance, est la résidence du juge Hayward. Près de là aussi on remarque la résidence de l'hon. Bennett, chef actuel du cabinet de Terre-Neuve, et celle de M. Halden, greffier depuis longtemps de la Chambre d'Assemblée.

Nous avons oublié d'annoncer dans notre dernier numéro la mort de M. Ant. Gérin Lajoie, ancien major de milice et l'un des plus respectables citoyens de sa paroisse. Il était le père de M. A. Gérin Lajoie, assistant bibliothécaire à Ottawa, de M. Elzéar Gérin, M. P. P., et de M. Denis Gérin, ex-zouave pontifical, aujourd'hui vicaire.

Une réunion des directeurs du chemin de fer de colonisation du nord a eu lieu la semaine dernière, en cette ville. Étaient présents: Sir Hugh Allan, président, l'hon. J. C. Abbott, et MM. Henry Mulholland, Ed. Atwater, J. B. Beaudry et C. A. Leblanc.

Sir Hugh Allan a déclaré qu'avec l'octroi d'un million de piastres que la compagnie attend de Montréal, la construction de la voie serait certaine.

Un comité fut nommé pour rédiger une adresse demandant au Conseil-de-Ville d'adopter le règlement préparé à ce sujet. Ce comité se compose de Sir Allan et de MM. Mulholland, Beaudry, Abbott et Atwater.

FAITS DIVERS.

Le comité de l'Agriculture et de l'Immigration, présidé par l'hon. M. Chauveau, a terminé ses travaux et adopté un rapport sur ses travaux.

Dans ce rapport, il recommande au gouvernement d'accepter les propositions de la société Forestière et de faire tout en son pouvoir pour attirer en Canada des émigrés de l'Alsace et de la Lorraine.

Il recommande aussi de nommer de nouveaux agents d'immigration qui, sous la direction de M. l'abbé Chartier, seraient chargés de se rendre aux États-Unis pour aider les Canadiens qui voudraient revenir au pays, à mettre leur projet à exécution.

Les courriers de la malle de l'Île d'Orléans, MM. Ponsant et Leclerc, se sont noyés en traversant le pont de glace entre Québec et l'Île.

Des hommes qui étaient allés en canot à leur secours, n'ont retrouvé que les sacs de la malle dont les malheureux étaient porteurs.

ENQUÊTE.—Pendant les jours de grand froid par lesquels nous venons de passer, un homme et une femme firent une promenade à la campagne à 20 milles de Québec, avec un enfant de sept mois qu'ils avaient enveloppé pour le préserver des rigueurs de la température. Au terme du voyage, ils développèrent l'enfant et le trouvèrent mort. Une enquête a eu lieu et le jury a rendu un verdict de mort naturelle.—*Canadien*.

PRIS DANS LES GLACES.—On nous informe que près de 25 barges et petits bateaux à vapeur sont pris dans la glace du Richelieu.

LONGEVITÉ.—Une fille du nom de Angélique Audet dit Lapointe, résidant depuis plusieurs années chez madame de St. Georges, à Cap Santé, est décédée subitement la semaine dernière, à l'âge avancé de cent ans et trois mois.

ST. HYACINTHE, 12 décembre.—M. Joseph B envenu, cultivateur, de St. Damase, rang d'Argenteuil, a eu les deux mains et les deux pieds complètement gelés pendant un des gros froûds de la fin de novembre. Il avait passé, étant ivre, plusieurs heures dehors exposé aux morsures de la bise. L'amputation est nécessaire. On a des craintes sérieuses pour sa vie.—*Nation*.

AUDACIEUSE ATTAQUE.—Un médecin de St. Janvier, M. Toussaint Desjardins, vient d'être victime d'une des plus audacieuses attaques que nous ayons eu encore à mentionner.

Il passait au village de St. Jean-Baptiste, se rendant à Montréal, lorsque entrant dans une auberge, il fit la rencontre du nommé Joseph Villeneuve, cordonnier. Ils burent ensemble quelques verres et prirent ensuite de compagnie le chemin de Montréal.

Arrivés à la ville, Villeneuve parvint à décider le Dr. Desjardins à venir coucher avec lui dans une auberge du port: celui-ci y consentit, il se laissa guider par Villeneuve qui, une fois sur le quai, lui donna sur la tête un violent coup, lui enleva dans la poche de son pantalon un porte-monnaie pouvant contenir six dollars, et prit alors la fuite.

La police, avertie par les cris de M. Desjardins, se mit à la poursuite du malfaiteur et, après une longue course, parvint à opérer son arrestation.

Dans la nuit du 1er décembre, dit le *Constitutionnel*, la femme d'un nommé Jean-Baptiste Gagnier, cultivateur respectable de St. François du Lac, qui avait été inhumée le jeudi, fut enlevée du lieu où elle avait été déposée. C'est le bedeau de la paroisse qui s'aperçut de la chose, et voici comment:

Le matin, s'étant rendu à l'heure ordinaire, à l'église, pour sonner l'Angelus, il remarqua qu'une vitre d'un chassis du chemin couvert était cassée. Aussitôt il pensa à la défunte qu'il avait enterrée la veille et descendit dans la cave de l'église pour s'assurer si elle n'avait pas été enlevée. Il déterra la tombe et trouva que le cadavre n'y était plus.

Dès l'instant, les parents furent informés de cette nouvelle, et vinrent aussitôt au village de St. François pour faire lever un warrant de recherche. Ce warrant fut donné à M. O. Duguay huissier de St. François, qui trouva le cadavre en question chez un nommé Coutu, commis et maître de poste de St. François.

Maintenant on nous dit que l'enquête est à se faire, et que l'on espère trouver l'auteur de cet acte.

TRISTE.—On écrit de Berthier en haut, au *Journal de Québec*:

"Vendredi dernier, le premier du courant, un brave homme de Saint-Barthélemi, de l'endroit appelé le Nord, à quelques lieues d'ici, se rendit à sa grange pour y prendre du foin et soigner ses animaux. Après avoir distribué ce qu'il avait apporté de foin, il retourna sur son fenil pour y prendre du foin qu'il croyait de meilleure qualité que celui qu'il avait pris d'abord dans sa grange. Mais en voulant retourner du fenil à la grange, il sauta dans le foin oubliant qu'il avait planté sa fourche; et c'est en faisant ce saut qu'il rencontra sa fourche qui lui entra dans le corps, le transperça d'une si cruelle façon que cet infortuné mourut quelques heures après dans de grandes souffrances. Ce brave homme, N. Sylvestre, était généralement estimé et fort considéré dans la paroisse."

FRATRICIDE.—On rapporte comme suit un fait déplorable commis à Berthier, en haut, le 7 du courant:

Deux frères du nom de Barbel, de la paroisse de St. Cuthbert, depuis longtemps pleins d'une aversion inexplicable l'un pour l'autre, en sont venus à des voies de fait déplorable.

"L'aîné abusant de sa force, taquinait souvent et brutalisait le cadet.

"Le 4 du courant, dès le matin, ils se rendirent à la grange; et, tout en se faisant des reproches mutuels, ils battirent le grain que leur père leur avait commandé de battre. Mais lorsqu'il fallut le relever, l'aîné força son jeune frère de se livrer à cette opération; après quoi il lui enjoignit d'aller sur le fenil chercher d'autre grain, et, sur son refus, il lui donna des coups.

"Son jeune frère exaspéré, dit alors à l'aîné: "Il est temps que cela finisse; puisqu'il n'y a pas moyen de te réduire, je vais m'y prendre autrement." Ce disant, il courut à la maison prendre son fusil.

"L'aîné, le voyant revenir l'arme au bras, pris la fuite. Le jeune homme lui courut sus, et, l'ayant suffisamment approché, tira le coup de feu, lequel fut se loger dans la cuisse du fuyard.

"Le blessé courut alors à la maison, en perdant beaucoup de sang par la plaie de l'arme à feu.

"On donne l'alarme dans le canton, on court au prêtre, au médecin, etc. Tous les soins des parents et des amis furent inutiles, et le malheureux mourut le lendemain, vers midi!...

"Ce crime affreux, ce fratricide, a causé une grande agitation dans la paroisse..."

FERD. GAGNON,

Gérant pour le Massachusetts, le New Hampshire, le Connecticut et le Rhode Island.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 21 DECEMBRE, 1871.

LE REPATRIEMENT.

Je viens de lire dans L'Evenement le compte rendu des discours prononcés en Cambre sur cette importante question. Le ton de quelques uns ma surpris, et s'il faut en croire l'opinion générale de nos compatriotes émigrés, ils devront porter préjudice au repatriement.

M. Trudel a été trop violent. Ce n'est pas en blâmant, souvent à tort, nos compatriotes qui ont dû émigrer, ce n'est pas en leur reprochant leur émigration, qu'on leur fera désirer le retour au pays natal.

Le député de Champlain a déclaré après son discours, être favorable au repatriement; nous aimons tous à le croire, mais c'est peu logique, car qui veut la fin, veut les moyens.

M. Marchand, le premier de nos législateurs, qui a agité la question du repatriement, à certainement droit à la reconnaissance des émigrés canadiens pour son zèle et ses paroles patriotiques.

Le Gouvernement a promis de consacrer une certaine somme au repatriement, tant mieux. A propos de la répartition de ces sommes d'argent, je ne suis pas de l'opinion de M. Dorion, de Richelieu, qui propose au Gouvernement de payer les frais de retour des émigrés.

Ce ne sont pas les pauvres qu'il faut chercher à ramener au pays; mais ceux là qui ont acquis quelque centaines de dollars. Or, né vaudrait-il pas mieux créer un fonds de réserve pour l'émigration, afin que les nouveaux colons puissent trouver quelques secours lorsque les années malheureuses viendront les éprouver.

On le sait, après quelques années de durs travaux le colon se décourage s'il ne réussit pas, et c'est alors qu'il regarde du côté des Etats-Unis. Si, à cette heure d'épreuve, le colon recevait une assistance de son pays, avec quelle ardeur nouvelle il reprendrait ses travaux.

A mon humble avis, ce fonds de réserve vaudra mieux que payer les frais de retour des futurs colons. Plusieurs émigrés pourraient abuser de cette faveur du Gouvernement pour aller faire un tour de promenade en Canada, après avoir déclaré à l'agent du repatriement l'intention de s'y établir, il ne faut pas presser les gens de retourner par des faveurs aussi gratuites, mais ceux qui se seront décidés d'eux-mêmes, par pur patriotisme à se repatrier.

J'ai déjà dit que les avantages offerts aux colons par le Gouvernement de Québec n'étaient point connus aux Etats-Unis. Je vois dans le rapport de Mes. Chartier, agent de colonisation, que de la fameuse brochure sortie des ateliers du Courrier de St. Hyacinthe, il n'a été envoyé que 200 exemplaires aux Etats-Unis.

C'est trop peu. Notre presse canadienne n'en a guère eu connaissance. L'Etendard National n'a pas été favorisé d'un seul exemplaire. Il faut répandre la brochure partout et envoyer un prêtre canadien-français pour la commenter.

La presse des Etats-Unis est prête à supporter tous les efforts que le Gouvernement voudra bien faire pour le repatriement. Mais au Gouvernement d'abord, de déployer de l'activité, du patriotisme, de l'énergie, de ne pas faire de mesure à demi, mais de dépenser utilement et efficacement les sommes votées ou à voter pour le retour des canadiens émigrés.

Il ne faut pas oublier que nous sommes 600,000 cœurs canadiens-français aux Etats-Unis, dont la plus grande partie désirent joindre leurs 850,000 frères de la Province de Québec. Si, comme je le crois sincèrement, il y a du patriotisme chez nos députés, il devront prendre tous les moyens nécessaires, pour ramener sur les bords du Saint Laurent, la moitié de leurs compatriotes émigrés.

FERD. GAGNON.

LES PAUVRES DEMOCRATES.

Vous avez entendu parler d'Eugène Sue, le grand démocrate, l'ami du peuple, l'auteur des Mystères de Paris, du Juif Errant, d'autres romans trop célèbres, devenus pour ainsi dire l'évangile des ouvriers.

Eh bien! ce farouche revendicateur des droits du peuple contre les prêtres, les nobles et les riches, savez vous comment il vivait? Il avait plus de quatre-vingt-dix mille livres de rente, dont le pauvre peuple ne voyait jamais rien. Il menait une vie de sybarite; il était gourmand comme une carpe, tellement élégant qu'il en était ridicule; même à la campagne, on le voyait, dès le matin, en gants beurre frais, tiré à quatre épingles, en pantalons collants, toujours à la dernière mode, avec de grandes manchettes en dentelles fines: un véritable prince.

Chez lui, en ville, c'était mieux encore: il avait une chambre à coucher toute tapissée en satin blanc, avec un lit d'ivoire magnifiquement sculpté. Tous les raffinements de la volupté se donnaient rendez-vous dans ce modeste asile de la démocratie. Pour ménager ses blanches mains, Eugène Sue n'écrivait jamais sur "le luxe et l'orgueil des riches, l'hypocrisie des prêtres, les souffrances du peuple, etc." qu'avec des gants beurre frais; et dès qu'ils n'étaient plus frais, monsieur sonnait démocratiquement: un de ses trois laquais, poudré, en bas de soie, en grande livrée, se présentait apportant à son maître une nouvelle paire de gants, sur un plateau d'or ciselé. On a vu Eugène Sue user ainsi en un jour dix ou douze paires de gants! Et voilà un ami du peuple!

L'illustre M. Havin, le prophète du Siècle a laissé en mourant quelques petites économies: elles se montaient à quatorze pauvres millions! Le pauvre homme! à lire son journal on ne s'en doutait guère. Les journaux démocratiques font, paraît-il, de bonnes affaires. Et aux dépens de qui?

Victor Hugo, le grand, l'austère Victor Hugo, le magnifique poète de la démocratie et de la république universelle, est également un pauvre homme affligé de plus de trois cent mille livres de rente; quelques-uns disent même

vingt cent mille. Son infâme livre des Misérables lui a rapporté d'un coup cinq cent mille francs! On le dit avare, aussi égoïste qu'il est vantard.

Faut-il parler aussi de son ami de cœur, le pourfendeur Garibaldi? Avec de grands airs d'austérité et de désintéressement, ce héros de contrebande, qui trouve toujours moyen de faire la guerre sans se battre, trouve aussi le moyen de vivre grasement et voluptueusement aux dépens des autres: à Caprera comme ailleurs, il a un train et des mœurs de pacha. Dieu sait les millions qu'il nous a mangés en trois mois! Lui aussi, il fait des proclamations emphatiques sur "la misère du peuple, opprimé par les prêtres et les rois."

Et le fameux Rochefort? monsieur le comte de Rochefort-Luçay? Savez-vous ce qu'en Belgique ce pauvre exilé gagnait avec sa Lanterne? Une dizaine de mille francs par mois, c'est-à-dire par an, environ cent vingt mille francs! Et il avait un appartement princier, avec une enfilade de salons, de superbes laquais, des espèces d'huissiers, des secrétaires, etc. Dur comme un juif pour ses subordonnés, il les mettait à si maigre ration, que l'un d'eux, exaspéré, a révélé un beau jour tout le secret de cette idole du peuple. Tout dernièrement, quand il fut pris à Meaux et ramené à Versailles, on trouva, disent les journaux, dans la doublure de ses habits, plus de six cent mille francs en billets de banque. Assurément, il les destinait à son pauvre peuple de Paris.

Ledru-Rollin est un gros richard. Crémieux est riche comme un Crésus. Gambetta s'en donnait à cœur-joie pendant sa dictature, faisait rouler les millions de la France avec autant de facilité que les proclamations. Les chefs de la Commune, presque sans exception, allaient d'orgies en orgies, buvaient, volaient comme des Prussiens.

Le 31 octobre 1870, le premier soin du bon Félix Pyat, lui aussi tout dévoué à la cause du peuple, fut d'envoyer un exprès au ministère des finances, pour prendre une petite somme de quinze millions. Mais le temps lui manqua: et ce fut lui qui fut pris. Plus tard, sous le règne de la Commune, lorsque les Français reprirent Paris, plusieurs chefs de la démocratie, arrêtés dans leur fuite, se trouvèrent nantis de grosses sommes, toutes volées, bien entendu.

Et voilà les misérables qui osent crier contre les riches! qui osent accuser les prêtres d'être les ennemis du peuple! Pendant que les prêtres donnent tout ce qu'ils ont, eux, ils prennent, ils pillent, ils incendient. Et quand ils peuvent échapper à la vengeance de la justice, ils se gobeurent sans pudeur, s'abandonnant à la débauche, digne compagne de l'impiété et de la rébellion.

Sont-ce là des amis du peuple?

Mgr. DE SÉGUR.

LE GRAND DUC ET LA PRESSE AMERICAINE.

Si certains journaux américains prodiguent l'éloge et la flatterie au Grand Duc Alexis, plusieurs de leurs confrères trouvent à redire aux ovations dont-il est l'objet. On lit ce qui suit dans la Renaissance Louisianaise:

Les Américains parlent de la frivole vanité du peuple français. Jamais le caractère français n'a abdicqué à ce point sa dignité et son indépendance. La France a fréquemment reçu la visite de grandeurs royales autrement éminentes que celle d'un prince russe. Il y a quatre ans à peine, les plus hautes têtes couronnées du monde s'inclinaient devant elle, venaient lui faire visite et accepter l'hospitalité de sa capitale. Nul front français ne se baissa que dans la mesure d'une juste politesse pour les recevoir, aucun n'eût consenti aux ravalantes démonstrations qui viennent d'étonner si singulièrement le duc Alexis. Et pourtant, ce peuple français réputé vaniteux et frivole, ne se targue pas de républicanisme comme ceux qui viennent de ramper sous les pas d'un simple mortel qui n'a pour mérite qu'un nom et une naissance légués par le hasard.

N'est-il pas étrange que ce peuple, qui ne parle des rois qu'avec mépris, soit justement le seul à s'abaisser devant un nom royal!

Lors de la visite du prince de Galles, la bassesse de la réception dépassa toutes limites. Mais l'esprit de tradition et la consanguinité d'origine atténuaient l'excès des genuflexions. On ne peut invoquer rien de semblable en ce qui concerne le grand duc de Russie. C'est donc bien là l'instinct de la domination qui perce; c'est donc bien le fond naturel d'un caractère despotique qui agit et qui s'exprime en se courbant devant les représentants de la force gouvernementale. Le vrai mérite n'exerce point un tel attrait sur ce peuple. Volnay, Châteaubriand, Ampère, Dickens et autres illustrations de la science et de la littérature ont aussi visité les Etats-Unis. Mais ces vrais rois, ces intelligences souveraines n'ont joui d'aucun honneur public à leur passage. A peine s'est-il trouvé quelques amis du progrès de la pensée humaine pour faire que ces célébrités ne fussent pas tout à fait inaperçues. Sans la nécessité de la réclame pour battre monnaie par la présence de Dickens, le grand romancier anglais n'eût peut être pas été plus remarqué en Amérique que ne l'ont été Ampère et les autres illustres inconnus qui ne trafiquent point de politique ni de suif russe. Avec de telles aspirations et de pareils goûts, une nation ne peut aller loin sans apprendre à ses dépens que la vie des peuples sérieux et durables a une toute autre mission que celle qu'ont voulu se donner les Carthaginois.

LA VENGEANCE.

L'exécution de Rossel a provoqué une explosion de colère qui s'est manifestée même aux Etats-Unis. Une procession organisée pour protester contre cette exécution a été prohibée par les autorités. Un certain nombre ayant persisté à parader furent arrêtés et leur drapeau fut saisi.

Ce drapeau est d'étoffe rouge et a environ huit pieds de long sur six de large. Sur un fond vert se détache un vaisseau d'où sort une hache d'armes, supportant les balances de la justice

surmontées du bonnet phrygien. Au dessous est l'inscription suivante en grandes lettres noires sur champ vert:

I. W. A. No. 9.

[International Workingmen Association.]

L'esprit de la Commune se développe à mesure que la hache du bourreau tombe sur le cou des martyrs.

Ajoutons à cela ce que dit un journal français publié à Londres:

"Apprenez que nous n'avons au cœur que l'idée d'une vengeance, et nous la voulons terrible, exemplaire... Nous faucherons vos têtes, seraient-elles couvertes de cheveux blancs. Vos femmes, vos filles, nous n'aurons plus pour elles ni respect, ni pitié; nous n'aurons que la mort. La mort jusqu'à ce que votre race maudite ait disparu à tout jamais. A bientôt, messieurs les bourgeois!"

A quoi ne peut-on pas s'attendre après cela?

HÉROÏSME D'UNE FEMME EN SUISSE.

Un incendie venait d'éclater dans un magasin dont les étages supérieurs étaient habités par une famille. Une foule considérable était sur les lieux.

A une fenêtre du second étage de la maison en flammes apparaissent deux enfants et une femme, — un domestique de la maison, — qui tendent les bras vers la foule épouvantée. Par intervalle, la flamme darde ses langues ardentes le long de la façade et force les malheureux à reculer; mais l'intérieur du bâtiment est déjà embrasé, et il ne leur reste d'autre issue que cette fenêtre. Les enfants suffoquent; la femme les soulève tour à tour sur la croisée dans les secondes de répit que lui laisse la flamme extérieure, pour leur faire respirer un peu d'air.

Pendant ce temps, de courageux citoyens cherchaient à venir au secours des trois malheureux enveloppés par le feu. Des fenêtres de la maison voisine (maison Gottran) on leur jette une corde. La femme s'en empare, lie le plus jeune des enfants et le suspend hors de la croisée. Un cri s'échappe de toutes les poitrines; l'enfant est sauvé.

La corde est rendue à cette femme admirable d'énergie, de sang-froid et de dévouement, et le second enfant est hors de danger. Vient le tour de cette héroïne, dont les vêtements sont déjà en feu. Presque à bout de forces, elle s'entoure de la corde de salut et, par un dernier effort, elle se précipite hors de cette fournaise, oscille un moment le long de la façade et rejoint enfin, les mains meurtries, le visage brûlé, les enfants qu'elle vient d'arracher à la mort. Un soulagement immense s'empare alors des assistants de cette scène indicible.

L'INTERNATIONALE.

La branche américaine comprend aujourd'hui, trente-deux sections, réparties dans les principales villes des Etats-Unis. New-York a pour son compte onze sections et Brooklyn deux. Aucune section n'a moins de cinquante membres, et la plus forte section se trouve à la Nouvelle-Orléans et compte 600 membres, principalement Français, Belges et Suisses.

Le général Clusuret le fameux chef communiste est passé à New-York, en route pour le Mexique, où il va prendre le commandement des troupes de Juarez contre Diaz qui dispute à celui-ci le pouvoir.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with columns for FARINE, MONTREAL, QUEBEC, VOLAILLES, VIANDES, BEURRE, etc., DIVERS, GRAINS, ANIMAUX. It lists various market prices for goods like flour, meat, and grain in Montreal and Quebec.

*Le prix du marché de Québec nous est donné par M. H. C. Bossé, marchand à commission, Québec. Le marché aux animaux est bien fourni depuis huit jours, les animaux sont en général assez beaux—peu de ventes, prix à la hausse.

UNE QUESTION IMPORTANTE A TOUT HOMME QUI A UNE FAMILLE.—COMMENT PUIS-JE RENDRE LES PETITS ENFANTS HEUREUX LE JOUR DE NOEL?

ESSAYEZ LE MOYEN SUIVANT:— PROCUREZ-VOUS UNE DES LANTERNES MAGIQUES DE \$2.00 DE HEARN.

ELLES PLAISENT TOUJOURS AUX VIEUX ET AUX JEUNES. Si vous n'avez point d'enfants à contenter "Pensez aux vieux Parents," et rendez-leur la vue bonne quand ils vous regarderont le premier Jour de l'An, à travers une bonne paire de Lunettes Ecossaises de l'ebble, montées en or, pour \$8.00 et garanties. Elles durent toute la vie. Si vous ne pouvez les avoir en or, ayez-en une paire montée en argent pur pour \$2. Si vous voulez faire des présents qui élèvent et améliorent l'esprit, regardez-les dans le magasin d'Opticien de Hearn, et examinez tous les "Globes de Newton" (Newton's Globes) en vernis Copal, les nouveaux dessins sur les verres d'Opéra, importés de Paris, expressément pour le Jour de l'An. En un mot, vous trouverez des Microscopes, des Télescopes, des Stéréoscopes, des Graphoscopes de toutes formes, grandeur et puissance. Photographes de Statuaire, vues Stéréoscopiques tout autour du grand univers; Paris en feu et Chicago en ruines, des modèles d'Engins à vapeur de toute grandeur. Locomotives verticales et horizontales, et tant d'autres objets intéressants qui désignent le magasin de HEARN & HARRISON comme le grand établissement d'Opticien de ce Continent. Il n'a aucune connexion avec aucun autre établissement en cette ville. SEULEMENT A 242 & 244 Rue Notre-Dame, Montréal. HEARN & HARRISON 2-30 a



DES Soumissions cachetées adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour travaux, Rivière Saint-Maurice," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 8ème jour de janvier prochain, au matin, pour la construction d'une écluse transversale (Bulkhead Dam) aux Piles, sur la rivière Saint-Maurice. Les plans et les spécifications peuvent être vus à ce bureau, et au bureau du Surintendant des travaux du Saint-Maurice, à Trois-Rivières, ou d'autres informations peuvent être obtenues. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ou aucune des Soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. 2-50 c

Département des Travaux Publics, Ottawa, 16 Dec., 1871.

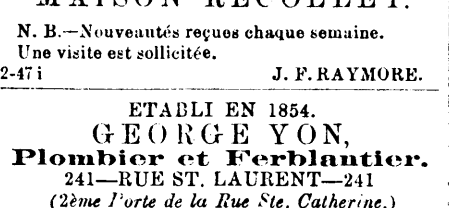


Maison du Gouvernement.

OTTAWA. Lundi, le 6ème jour de Novembre 1871. PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL. Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic. chap. 6, sec. 4, intitulé: "Acte concernant les Douanes," d'ordonner et il est par les présentes ordonné que depuis et après cette date, les articles suivants lorsqu'ils sont importés en Canada ou pris dans les Entrepôts de la Douane pour consommation, c'est-à-dire des spiritueux ou eaux fortes mélangés avec un ingrédient ou des ingrédients et venant ainsi sous la dénomination de médecines préparées, teintures, essences, extraits ou autres dénominations, seront et ils sont par les présentes déclarés être chargés avec le droit imposé par la 3ème section de l'Acte 33, Vic. chap. 3, et avec aucun autre droit de Douane. W. H. LEE, Greffier, Conseil Privé. 2-50 c

IL N'Y A PAS DANS MONTREAL, DE magasin, où l'on puisse trouver une variété aussi grande, de Bijouteries, Coutelleries, Porcelaines, Albums, Concertinas, Boîtes à ouvrage, Sachets pour Dames et Messieurs, Bouteilles de toilette, Joujoux etc., etc., qu'au MAGASIN DE \$1 ET 50 CENTINS, DE LA PARTIE OUEST, Vis-à-vis la MAISON RECOLLET. N. B.—Nouveautés reçues chaque semaine. Une visite est sollicitée. J. F. RAYMORE. 2-47 i

ETABLI EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanisée, pose de Fourneaux à air chaud, entreprendre et repare les Couvertures, Dalles, Dallages, pose de baigns, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Laveurs, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'Ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. 2-48 x

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES 276, Rue Notre-Dame MONTREAL.

Insti tut Telegraphique de la Puissance. 89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.Q. GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut. Le développement rapide de l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité. Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre: à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à 170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR. Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiées et reçues, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1:30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend, bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines. Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège. Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer le soir, ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la télégraphie. GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire. Montréal, Septembre 1871.

AVIS. LES ABONNES DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75 2-47 f

AVIS. Departement des Douanes. OTTAWA, 6 Novembre 1871. AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est donnée par la 3ème section de la 34e Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant soit transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importés en Canada exempts de droit, savoir: Ivoire non manufacturé. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 2-50 a

AVIS. Departement des Douanes. OTTAWA, 6 Novembre 1871. AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est donnée par la 3ème section de la 34e Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant soit transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importés en Canada exempts de droit, savoir: Ivoire non manufacturé. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 2-50 a

LES SOUSSIGNÉS qui ont remporté cinq premiers prix à l'Exposition Provinciale tenue à Montréal en 1870, viennent d'importer un assortiment de roues et d'essieux en acier, de qualité insurpassable. Tous s'accordent à dire que ces roues ne peuvent manquer, ayant plus de rails que les roues ordinaires. Les soussignés invitent le Public à visiter leur grand assortiment de voitures d'été et d'hiver. D. GERVAIS & CIE. No. 810 RUE CRAIG. 2-441 Dépot, 69, Rue Bonaventure.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franpes en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21 x

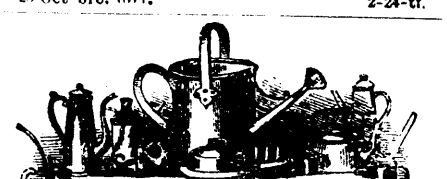
ON DEMANDE DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance. Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearstons, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36 f.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAÏN ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-18 x

Chemin de Fer du Grand-Tronc. SERVICE D'HIVER.

Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit: Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A.M. Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires... 2.00 P.M. Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston... 10.30 P.M. Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M. Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Comté du Sud-Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs du Lac Champlain... 3.00 P.M. Trains Express pour Boston, New-York, &c., via Vermont Central... 3.20 P.M. Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 P.M. Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires... 4.00 P.M. Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires... 6.00 A.M. Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 2-24 f.

25 Oct. bre. 1871.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 88 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaies à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 96, RUE ST. LAURENT. 2-24 x

\$30,000 VALANT EN HARDES FAITES DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS NOUVELLEMENT IMPORTÉS A 20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE VENEZ ET JUGEZ. L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC. A DES PRIX TRES MODERES R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST.-JOSEPH. Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude 2-39 x

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 33, RUE NOTRE-DAME. 2-31 x

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. ETABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC. Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINÉ A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Rafineries, Phares, etc., etc. —AUSSEI:— On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de Gold, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Glacières, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-23 MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE... \$4.00 par an. PAR NUMERO... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à cinq copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE: 1—COTE DE LA PLACE D'ARMES—1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319—RUE ST. ANTOINE—319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24 x (Etabli en 1859.)

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché. No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52 x

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 2-28 x

CORNICHES, CORNICHES ROULEAUX, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS. A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, Montréal. 2-10 x

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa 15 De cembre 1871. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 6d

F. X. BEAUCHAMP, (Successor de D. Smilie.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 2-45 x MONTREAL.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. (Coin des Rues Craig et St. Laurent.) MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45 x Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.